

**Les femmes et le relèvement : Impact de l'emploi des femmes sur la qualité de vie familiale et communautaire après un conflit**

# Les femmes et le relèvement : Impact de l'emploi des femmes sur la qualité de vie familiale et communautaire après un conflit

## Acknowledgement

Ce rapport a été rédigé par Patricia Justino, responsable du groupe Conflit, violence et développement de l'Institut d'études du développement, avec la contribution d'Ivan Cardona, Rebecca Mitchell et Catherine Müller (principale équipe de recherche), ainsi qu'Anne-Marie Goetz, d'Hanny Cueva Beteta et de Rachel Dore-Weeks, de la section Paix et sécurité d'ONU Femmes.

Octobre 2012

\*Toute référence à « UNIFEM » dans ce document s'entend comme une référence à « l'ancien UNIFEM », l'une des quatre entités qui ont fusionné le 21 juillet 2010, par la résolution A/RES/64/289 de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour former l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

\*Toute référence à « la résolution 1325 des Nations Unies et » aux « résolutions ultérieures ou aux 5 résolutions FPS » dans ce document s'entend comme une référence aux résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009) et 1960 (2010). Deux résolutions supplémentaires sur les femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées avant la réimpression de ce Recueil d'informations en 2014 : les résolutions 2106 (2013) et 2122 (2013). Le texte intégral de ces nouvelles résolutions est fourni en annexe mais n'est pas inclus dans le texte de cette réimpression.

En couverture : Des femmes pêchent près de leur village, Gbolokai, au Libéria (2007). Tous les habitants avaient fui le village pendant la longue et brutale guerre civile et ont commencé à revenir lentement, après 2005, pour tenter de reconstruire leur vie.

*Crédit : Chris Herwig*

# SYNTHÈSE

Bien que l'on affirme souvent que les femmes vivent un conflit différemment des hommes et qu'elles sont confrontées à des charges plus lourdes durant le processus de redressement, il existe peu d'études systématiques sur la question en raison de la rareté des données. Les ouvrages publiés sur les conséquences des conflits armés semblent indiquer que dans de telles situations, la vie des femmes et leurs moyens de subsistance se retrouvent bouleversés. De nombreux témoignages rapportent que des femmes assument de nouveaux rôles économiques, entrent dans l'armée, font office de conciliatrices et fournissent un soutien économique et social essentiel à la reconstruction des communautés touchées par de violents conflits. Il nous faut cependant en savoir beaucoup plus sur la nature et l'ampleur des bénéfices d'une plus grande inclusion des femmes au processus de redressement économique et de consolidation de la paix. À l'heure actuelle, l'élaboration des politiques de redressement économique dans un contexte post-conflit se fonde sur des données limitées concernant la modification, liée aux conflits, des rôles économiques des femmes et des hommes. Les méthodes utilisées pour évaluer l'impact des politiques sur les rôles des hommes et des femmes et sur l'égalité des sexes se sont avérées inadéquates. Cette situation s'est parfois traduite par un relatif manque de soutien au rétablissement des moyens de subsistance des femmes. En outre, l'accent semble encore être mis sur des programmes de création d'emplois pour les hommes et les efforts, consacrés prioritairement à la réintégration économique des anciens combattants (des hommes pour la plupart).

Ce rapport a pour principal objectif d'analyser comment la modification des rôles et activités des femmes au cours d'épisodes de conflits violents peut déterminer leur contribution au redressement économique et à une paix durable après le conflit. Il pose deux questions, sur lesquelles il existe actuellement peu de données dans les publications universitaires consacrées aux conflits violents ou dans les politiques de redressement économique au lendemain d'un conflit :

1. En quoi un conflit violent change-t-il le rôle qu'assument les femmes au sein de leur ménage et de leur communauté ?
2. Comment la modification des rôles féminins, pendant un conflit, influence-t-elle la condition même des femmes après le conflit, ainsi que la capacité des ménages et des communautés à se remettre du conflit ?

Pour tenter de répondre à ces questions, ce rapport passe en revue les connaissances actuelles et fournit de nouvelles données empiriques à travers six études de cas de pays : Bosnie-Herzégovine, Colombie, Kosovo (tel que défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU), Népal, Tadjikistan et Timor-Leste. Le but de cette analyse est de mieux comprendre :

- i) en quoi les rôles et activités des femmes contribuent au processus de redressement économique ;
- ii) si les interventions actuelles soutiennent ces nouveaux rôles (lorsqu'ils ont un impact positif) ou aident les femmes à en surmonter les conséquences négatives ;
- iii) quelles interventions la communauté internationale et les administrations locales doivent encourager afin de soutenir le rôle des femmes dans le redressement économique et la consolidation de la paix.

La présente analyse constitue un premier pas vers l'établissement de données rigoureuses sur le rapport entre l'engagement des femmes dans le redressement économique et la stabilité des communautés dans les pays sortant d'un conflit. Les résultats obtenus doivent être interprétés avec prudence en raison de la rareté des données et donc des restrictions concernant les types d'analyses possibles à ce stade. Néanmoins, cette analyse empirique met en relief un certain nombre de tendances et de schémas majeurs indicatifs, à savoir :

- » **Les femmes participent plus activement au marché du travail pendant et immédiatement après un conflit.** Ce résultat se retrouve dans les six études de cas. Toutefois, malgré l'augmentation de leur participation au marché du travail, les femmes sont souvent confrontées à des obstacles quant à l'accès à l'emploi, au type d'emplois qui leur sont accessibles et au niveau de revenus perçus. En outre, la contribution des femmes à la sécurité économique des ménages est souvent ignorée en période post-conflit : une fois la guerre terminée, elles perdent souvent leur emploi et sont soumises à des pressions pour reprendre leur rôle traditionnel.
- » **La vulnérabilité économique des femmes augmente souvent considérablement pendant un conflit, en particulier dans le cas des ménages dirigés par une femme.** Les recherches révèlent que le pourcentage de ménages dirigés par une femme augmente souvent pendant un conflit et que leur vulnérabilité s'accroît en raison d'une hausse du taux de dépendance au cours du conflit. L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail – que ce soit dans les ménages dirigés par des femmes ou non – a lieu sans réduction apparente d'autres obligations. La vulnérabilité des femmes à la pauvreté est accentuée par le fait que les emplois qui leur sont accessibles sont en général des emplois peu rémunérés et peu qualifiés, sous forme de travail indépendant dans des activités non structurées, ou bien du travail effectué pour la famille et non rémunéré.
- » Cependant, et contre toute attente, **l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail dans les régions touchées par des conflits est, dans certains cas, liée à une augmentation de la qualité de vie générale des ménages et des communautés**, par rapport aux ménages et aux communautés de régions moins touchées par des conflits. Elle se traduit alors par une consommation par habitant plus élevée. Ce résultat dépend du type de travail que font les

*L'augmentation de la participation au marché du travail des femmes dans les régions touchées par des conflits est parfois liée à une augmentation de la qualité de vie générale des ménages et des communautés.*

femmes : les avantages sont plus importants lorsqu'elles ont un emploi mieux rémunéré. Il est à noter que dans certaines études de cas, on a constaté des retombées positives pour les ménages et la communauté, bien que les femmes touchées par le conflit occupent des emplois subalternes et gagnent en moyenne moins que les hommes.

*La programmation sur les questions de genre dans un contexte post-conflit ne s'appuie pas, à l'heure actuelle, sur des données suffisantes sur la vulnérabilité des femmes, sur leurs besoins en matière de rétablissement des moyens de subsistance, ou encore, sur leur contribution réelle ou potentielle à la qualité de vie familiale et au redressement de la communauté.*

Ces résultats ne sont pas pris en compte dans les interventions politiques actuellement mises en place dans les pays touchés par des conflits, notamment dans les programmes de création d'emplois, les projets de microfinance, les initiatives de développement conduit par les communautés (DCC), les projets de consolidation de la paix, ainsi que les programmes de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR). Malgré les importants dividendes de la paix que peuvent apporter une intégration plus systématique des femmes dans les initiatives de redressement économique et de consolidation de la paix, des emplois plus valorisants pour les femmes et des mesures qui améliorent les rapports de pouvoir des femmes au sein de leur ménage et de leur communauté, la programmation actuelle des politiques dans les pays touchés par des conflits continue de

mettre l'accent sur le rôle des hommes dans l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité économique.

L'analyse empirique présentée dans ce rapport suggère fortement que l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail dans les régions touchées par des conflits est, dans certains cas, liée à une augmentation du bien-être général des ménages et des communautés. Les interventions de relèvement post-conflit devraient soutenir de façon bien plus systématique l'engagement des femmes dans la reconstruction économique des sociétés sortant d'un conflit, étant donné les bénéfices considérables, mais encore inexploités, de la participation des femmes au processus de relèvement au niveau des ménages et des communautés.

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Bien que leur nombre ait récemment diminué (Themner et Wallensteen 2011), les conflits violents demeurent l'un des plus grands défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, en particulier en raison de leur persistance et de leurs effets dévastateurs sur la vie, les moyens de subsistance et la santé de près de 1,5 milliard de personnes. L'engrenage de la violence se poursuit dans bien des contextes. Les pays qui se relèvent d'un conflit sont confrontés à d'immenses difficultés en termes de relèvement et de reconstruction.

Lors d'un conflit armé, la vie des femmes change radicalement pour s'adapter aux transformations que connaissent leur ménage et leur communauté, mais aussi en réaction directe aux combats et à la violence. Les femmes sont victimes des conflits, mais elles s'engagent aussi de façon active dans des activités sociales, politiques et économiques lors de conflits violents. Il existe toutefois un déficit important de données systématiques et rigoureuses sur l'impact des conflits violents sur les femmes et les rôles homme-femme, ainsi que sur les avantages de l'inclusion des femmes dans les processus de redressement économique et de consolidation de la paix. Les politiques et la programmation sur la problématique de genre dans un contexte post-conflit ne s'appuient pas, à l'heure actuelle, sur des données suffisantes sur la vulnérabilité des femmes, sur leurs besoins en matière de rétablissement des moyens de subsistance ou encore sur leur contribution réelle ou potentielle à la qualité de vie de la famille et au redressement de la communauté.

Ce rapport a pour but de fournir, en se fondant sur les connaissances actuelles, de nouvelles données empiriques concernant l'impact des conflits violents sur l'activité des femmes et les répercussions de ces changements sur le processus local de redressement économique post-conflit.

L'analyse se concentre, dans une microperspective, sur les interactions aux niveaux individuel, du ménage et de la communauté. Celles-ci résultent d'un conflit violent et ont nécessairement une dimension de genre. Les nouvelles données présentées dans ce rapport

s'appuient sur des données primaires collectées pour des échantillons représentatifs d'individus, de ménages et de communautés, à l'aide de plans de recherche par enquête et de méthodes statistiques d'analyse. Les résultats sont comparés aux conclusions tirées d'une analyse comparative entre les pays<sup>1</sup>.

Ce rapport est divisé en trois grandes sections. La section 2 examine les données actuelles sur la façon dont les conflits influencent le rôle des femmes dans les ménages et les communautés, sur les raisons du changement des rôles homme-femme du fait des conflits et sur la façon dont ce changement s'opère, ainsi que sur l'ampleur des répercussions possibles de ces nouveaux rôles sur le processus local de redressement économique dans les pays sortant d'un conflit. Cet examen a permis d'identifier une série d'hypothèses vérifiables sur la contribution potentielle des femmes au redressement économique. La section 3 teste ces hypothèses et fournit, par le biais d'une analyse statistique descriptive, une analyse empirique détaillée, au microniveau des relations entre les conflits violents, le rôle des femmes et le redressement économique post-conflit, à travers six études de cas menées en Bosnie-Herzégovine, en Colombie, au Kosovo (tel que défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU), au Népal, au Tadjikistan et au Timor-Leste. Dans la section 4, nous nous penchons sur ces données à la lumière d'initiatives actuellement mises en œuvre en matière de consolidation de la paix et de redressement économique dans des pays sortant d'un conflit, et nous offrons des suggestions pour poursuivre l'analyse.

## 2. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE<sup>2</sup>

La présente étude s'intéresse à deux questions principales. La première concerne le rôle des femmes pendant un conflit : en quoi un conflit violent change-t-il le rôle des femmes dans leur ménage et leur communauté ? La section 2.1 passe en revue les ouvrages traitant de l'impact des conflits violents sur la fonction des femmes au sein de leur famille et sur leur rôle économique, sociétal et politique élargi. La seconde question porte sur l'impact de ces nouveaux rôles et activités : comment la modification des rôles féminins, pendant un conflit, influence-t-elle la condition même des femmes après le conflit, ainsi que la capacité de leur ménage et de leur communauté à se remettre du conflit ? La section 2.2 examine les données actuelles sur ce sujet.

De façon générale, nous avons constaté que les données rigoureuses sur le rôle des femmes pendant un conflit et en période post-conflit sont étonnamment rares. Nous avons néanmoins pu, à partir de chacune des études examinées ci-dessous, réunir des informations utiles concernant ce que nous savons et ce que nous devons savoir à propos de l'impact des conflits violents sur les rôles et les activités des femmes. Nous avons notamment utilisé l'analyse bibliographique des sections 2.1 et 2.2 pour formuler des hypothèses précises pouvant être testées de façon empirique à l'aide de données quantitatives, et pour identifier les manques de données clés qui doivent être examinés de manière systématique et comparative.

### 2.1 La modification des rôles homme-femme pendant et après un conflit

#### 2.1.1 L'impact des conflits sur la famille et les rôles économiques

De nouvelles recherches ont fourni ce qui représente maintenant un nombre considérable de données sur l'impact des conflits violents sur les ménages et les communautés en raison des décès, des blessés et des personnes déplacées, ainsi que de la destruction des infrastructures physiques, du tissu social et des structures sociales et politiques locales<sup>3</sup>. Deux conclusions importantes ressortent de cette documentation : les pays sortant d'un conflit sont caractérisés par une augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes, souvent veuves<sup>4</sup> ; et les conséquences d'un conflit violent forcent souvent les femmes à assumer de nouveaux rôles, notamment en tant que chefs de ménage et soutiens de famille (de Walque 2006, El-Bushra et coll. 2002, Kumar 2001, Menon et Rodgers 2011, Schindler 2010, Shemyakina 2009, Zuckerman et Greenberg 2004). Cet ensemble d'éléments nous a permis de formuler la première hypothèse sur les incidences des conflits violents sur les rôles homme-femme.

**Hypothèse 1 :** Les conflits violents font augmenter la responsabilité des femmes au sein des ménages et modifient la répartition des tâches selon le sexe en raison de leurs incidences sur la composition des ménages.

Deux grandes implications vérifiables ressortent de cette hypothèse. Premièrement, nous nous attendons à voir augmenter la proportion de femmes séparées, divorcées et/ou veuves, le nombre de ménages dirigés par une femme ainsi que le taux de dépendance dans les régions touchées par un conflit par rapport aux régions moins touchées. Deuxièmement, nous nous attendons à constater des différences importantes entre femmes et hommes dans la répartition du temps consacré à

chaque activité, les femmes des ménages touchés par un conflit consacrant plus de temps à des tâches productives et moins de temps à des tâches reproductives, par rapport aux femmes des ménages moins touchés.

Les effets négatifs des conflits violents sur les marchés et les opportunités économiques forcent les individus et les ménages à adopter diverses stratégies d'adaptation afin de protéger leur vie et leurs moyens de subsistance. Du fait de l'impact des conflits sur la composition démographique des ménages, l'une des principales stratégies d'adaptation des moyens d'existence adoptées par les ménages des pays touchés par un conflit a été la modification de la division habituelle du travail selon le sexe : les femmes assument en général un rôle rémunérateur au sein du ménage pendant et peu après le conflit pour remplacer les travailleurs disparus<sup>5</sup>. Toutefois, malgré l'augmentation générale, dont il est fait état, du nombre d'emplois féminins dans toutes les zones de conflit, les femmes sont particulièrement actives dans des emplois peu qualifiés et dans le secteur non structuré (Allden 2008, Kumar 2000, Sorensen 1998, Women for Women 2010). La participation proportionnellement plus forte des femmes dans le secteur non structuré n'est pas une caractéristique exclusive des zones de conflit ; c'est une tendance générale des pays en développement. Il est cependant possible que l'exposition à des conflits violents renforce encore la présence des femmes sur le marché informel. Sur la base des conclusions tirées de la documentation sur les rôles homme-femme pendant un conflit, nous formulons la seconde hypothèse vérifiable.

**Hypothèse 2 :** Les conflits violents font augmenter la participation des femmes au marché du travail et à des activités génératrices de revenus. Ainsi, les femmes augmentent cette participation du fait de la modification de la composition des ménages et comme stratégie de subsistance face à une situation économique très difficile.

#### 2.1.2 L'impact des conflits sur le rôle social et politique des femmes

L'un des impacts les plus destructeurs d'un conflit est le bouleversement des relations et réseaux sociaux. Pourtant, les rapports entre conflits violents et changements institutionnels sont l'un des aspects les moins étudiés des conflits armés (cf. Blattman et Miguel 2010, Justino 2012). Certaines études de cas ont mis en évidence une intensification de l'engagement civique des femmes, au niveau individuel ou par le biais d'organisations féminines, dans des situations de conflit ou d'après-conflit. Ces témoignages proviennent d'un petit nombre d'études de cas descriptives. Les données empiriques plus rigoureuses sur l'impact des conflits sur l'engagement civique et politique sont extrêmement limitées et ne contiennent quasiment pas d'analyses différenciées selon le genre. Cela est dû en grande partie au manque de données pertinentes sur la mesure du capital social et de l'engagement politique dans les enquêtes auprès des ménages, et notamment de données référencées par genre. Quelques études récentes font état d'une relation de causalité positive entre l'exposition aux conflits et l'engagement civique, sans constater de différences significatives entre les femmes et les hommes interrogés (Bellows et Miguel 2006, 2009, DeLuca et Verpoorten 2011). Ces résultats mettent l'accent sur les effets post-conflit, contrastant ainsi avec les témoignages sur l'engagement civique des femmes pendant les conflits armés.

*La modification des rôles et des activités des hommes et des femmes peut engendrer un accroissement de la charge de travail des femmes, qui augmentent souvent le temps qu'elles consacrent à des tâches productives sans réduire dans les mêmes proportions le temps qu'elles passent à effectuer des tâches reproductives et domestiques.*

La littérature existante ne donne qu'une description limitée – sans fournir de données empiriques rigoureuses – des rôles social et politique des femmes dans différents pays sortant de conflits. Les femmes, dans les zones de conflit, s'engagent au sein d'un certain nombre d'organisations, notamment des églises, des hôpitaux, des organisations caritatives, des groupes d'entraide et des institutions politiques locales (Kumar 2000, Rehn et Johnson Sirleaf 2002, Sorensen 1998). À partir de cette documentation (restreinte), nous avons formulé l'hypothèse suivante.

**Hypothèse 3 :** Les conflits violents font augmenter la participation des femmes à des organisations sociales et politiques aux niveaux local et national.

Les mécanismes potentiels qui sous-tendent ces conséquences des conflits sur l'engagement social et politique des femmes peuvent être liés à la modification des rôles homme-femme au sein des ménages et à l'augmentation du temps que les femmes consacrent à des activités productives en dehors de leur ménage, qui peut favoriser les relations et les interactions sociales et modifier les préférences et le comportement des femmes par rapport à la participation politique. De même, il peut arriver que les femmes doivent intervenir, pendant le conflit, pour combler des postes de direction laissés vacants en raison de la migration, du déplacement ou du décès de membres masculins de leur communauté. La modification des rôles et des activités des hommes et des femmes peut toutefois engendrer un accroissement de la charge de travail des femmes, qui augmentent souvent le temps qu'elles consacrent à des tâches productives sans réduire dans les mêmes proportions le temps qu'elles passent à effectuer des tâches reproductives et domestiques. Cette surcharge de travail des femmes peut donc limiter leur participation à des organisations et groupes sociaux. Nous reviendrons sur cette question dans la section 3, bien que les éléments que nous avons pu collecter sur l'impact social et politique des conflits soient limités par la disponibilité des données pertinentes.

## 2.2 L'impact des nouveaux rôles des femmes sur la consolidation de la paix et le redressement économique

La seconde question à laquelle nous tentons de répondre dans cette étude porte sur la façon dont la modification des rôles féminins examinée ci-dessus peut influencer la condition des femmes après le conflit, la capacité de leur ménage à se remettre du conflit et la pérennité des processus de rétablissement de la stabilité et de redressement économique au niveau communautaire. Nous n'avons pas pu trouver, dans la littérature, de réponses directes à cette question. Les études réalisées sur le rôle des femmes dans un contexte de conflit violent s'attachent en grande partie à documenter la modification des nouveaux rôles et activités. Il existe moins de données sur les conséquences (positives ou négatives) de ces changements sociaux, économiques et politiques. Cette situation est due, dans une large mesure, au manque de données rigoureuses sur les mécanismes qui sous-tendent ces processus de transformation sociale, politique et économique. Elle est due également à l'absence d'évaluations suffisamment rigoureuses des programmes politiques en situation post-conflit. Malgré ce manque d'éléments concrets, nous

sommes parvenus à identifier des hypothèses générales basées sur un ensemble de documents connexes susceptibles de nous orienter vers des réponses partielles ou indirectes à la question ci-dessus. Nous utilisons cette documentation afin d'identifier et de peaufiner les hypothèses de recherche, que nous testons dans l'analyse empirique, à la section 3. Nous résumons et examinons ci-dessous les données qui ont été établies en ce qui concerne l'impact des nouveaux rôles et activités des femmes pendant un conflit sur (i) la propre autonomisation des femmes ; (ii) la qualité de vie des ménages et (iii) le processus de redressement économique au niveau communautaire.

### 2.2.1 L'autonomisation des femmes

Toute analyse des mécanismes qui façonnent le bien-être et le redressement économiques après un conflit doit prendre en compte la répartition du pouvoir et le processus décisionnel intraménage, car ils déterminent l'investissement, la production et la consommation des ménages. Comme l'a montré l'analyse bibliographique ci-dessus, les conflits influencent les rapports de genre et les rôles homme-femme. L'exposition aux conflits semble en particulier être associée à un accroissement de l'engagement des femmes dans la vie économique, sociale et politique. On doit donc s'attendre à observer des effets positifs des conflits sur la condition des femmes à travers une plus grande autonomisation et une plus forte capacité de négociation des femmes au sein des ménages, une plus grande indépendance économique, une plus grande confiance en soi et une meilleure estime de soi (Nakamura 2004). De plus, l'expérience et les connaissances acquises grâce à l'accroissement de l'engagement des femmes dans des activités économiques, sociales et politiques devraient préserver à long terme ces bénéfices attendus. En ce sens, les conflits pourraient ouvrir des perspectives permettant de transformer les structures sociales et de favoriser une plus grande égalité des sexes.

**Hypothèse 4 :** Une plus grande participation des femmes touchées par un conflit, au marché du travail et l'accroissement de leur engagement civique sont associés au renforcement de l'autonomisation économique des femmes au sein des ménages, en particulier dans les ménages dirigés par une femme.

Plusieurs études font état d'une augmentation du pouvoir des femmes à la suite de déplacements ou de cantonnements (Byrne 1996, El-Bushra et coll. 2002, El-Bushra et Sahl 2005). Toutefois, l'accroissement des responsabilités et la prise en charge d'activités traditionnellement masculines par des femmes pendant un conflit peuvent avoir des effets ambivalents. Premièrement, même si les femmes parlent avec fierté et en termes positifs de leurs nouvelles possibilités, les valeurs patriarcales traditionnelles ont tendance à restreindre les nouvelles opportunités offertes aux femmes en période post-conflit (Handrahan 2004, Date-Bah 2003). Deuxièmement, certaines données concernant les rôles homme-femme en période post-conflit révèlent une augmentation inquiétante de la violence domestique, ce qui peut être un facteur déterminant dans la réduction des acquis des femmes et leur retour à un rôle d'avant-guerre (Calderon et coll. 2011, International Alert 2010, Date-Bah 2003). Troisièmement, l'augmentation du

pouvoir des femmes peut être entravée par le type d'emplois auxquels elles peuvent avoir accès pendant et après un conflit. Les emplois qui s'accompagnent de salaires élevés peuvent être associés à une plus grande autonomisation féminine. Le travail peu qualifié et peu ou non rémunéré – qui caractérise la majorité des nouveaux emplois féminins dans un contexte de conflit – n'engendre toutefois pas forcément une amélioration sensible de l'autonomisation économique des femmes (Chiappori et coll. 2002, Pollack 2005, Anderson et Eswaran 2009). Dans ces situations, l'hypothèse 4 ne sera pas vérifiée empiriquement (en d'autres termes, nous ne constaterons pas d'amélioration de l'autonomisation des femmes en conséquence des nouveaux rôles qu'elles adoptent pendant le conflit), à moins que des interventions ne soient explicitement mises en œuvre pour favoriser une participation accrue et plus significative des femmes au marché du travail et à des organisations sociales et politiques une fois la guerre terminée.

### 2.2.2 Qualité de vie des ménages

Nous pouvons nous attendre à ce que la modification des rôles homme-femme due à un conflit ait un impact positif sur la qualité de vie des ménages de deux façons. Premièrement, l'augmentation de la participation au marché du travail des femmes des ménages touchés par un conflit peut être associée à une amélioration des revenus des ménages ou, du moins, peut aider à compenser les pertes de revenu dues au conflit. Deuxièmement, une plus grande autonomisation économique des femmes peut engendrer une amélioration de l'investissement dans l'éducation des enfants, la santé et la consommation alimentaire, avec des effets positifs sur la qualité de vie générale des ménages. Nous avons formulé l'hypothèse suivante sur les conséquences potentielles, pour la qualité de vie des ménages, des nouveaux rôles qu'assument les femmes en période de conflit.

**Hypothèse 5 :** Une plus grande participation au marché du travail des femmes touchées par un conflit est associée à des effets positifs sur la qualité de vie des ménages, quand elle s'accompagne de l'amélioration de l'autonomisation des femmes et après prise en compte d'autres caractéristiques observées aux niveaux individuel et du ménage.

Cette hypothèse s'appuie sur de nombreuses études effectuées au microniveau et expérimentales, réalisées dans le domaine de l'économie du développement sur les liens entre l'autonomisation économique des femmes et la qualité de vie des ménages. Les données accumulées au cours des deux dernières décennies ont montré qu'une modification de la répartition intraménage des ressources, des biens ou du pouvoir en faveur des femmes est souvent associée à des effets positifs sur le ménage (Attanasio et Lechene 2010, Duflo 2003, Duflo et Udry 2004, Gitter et Barham 2008, Hoddinott et Haddad 1991, Rangel 2006, Thomas 1990, 1997, Qian 2008).

Ces données contrastent avec les résultats examinés dans un petit nombre d'études empiriques sur l'impact des conflits sur le bien-être des ménages, qui comparent les résultats entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme. Ces études indiquent en général une augmentation de la vulnérabilité et de la pauvreté dans les ménages dirigés par une femme en conséquence de leur exposition au conflit. C'est ce qui a été décrit pour le Rwanda (Vepoorten et Berlage 2007, Justino et Verwimp 2006), le Burundi (Bundervoet 2006), le Mozambique (Bruck 2004) et la Colombie (Ibáñez et Moya 2006). Le fait que les ménages dirigés par une femme sont en général plus vulnérables se retrouve dans toutes les sociétés en proie à un conflit comme



Coopérative agricole de femmes. Libéria, 2009 Crédit : Chris Herwig

dans celles qui ne le sont pas, y compris dans les pays développés (Brück et Vothknecht 2011).

Pour déterminer l'impact causal de la contribution du rôle des femmes à la qualité de vie des ménages, il convient d'évaluer les résultats de groupes comparables, c'est-à-dire de ménages de composition semblable, mais en distinguant ceux dans lesquels les femmes sont engagées dans des activités économiques. Les études ci-dessus rendent compte de résultats concernant la qualité de vie des ménages dans tous les ménages dirigés par une femme sans prendre en considération le nouveau statut professionnel de certaines de ces femmes. Il se pourrait bien que la qualité de vie des ménages s'améliore lorsque les femmes s'engagent dans certains types d'activités productives. Nous testons, à la section 3, certaines de ces incidences dans des ménages touchés par un conflit et dans d'autres qui ne le sont pas, en Bosnie-Herzégovine, en Colombie, au Kosovo (tel que défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité), au Népal, au Tadjikistan et au Timor-Leste.

### 2.2.3 Redressement économique de la communauté et paix durable

Comme dans la section précédente, nous nous attendons à ce que la modification des rôles homme-femme due à un conflit ait un impact positif sur le redressement de la communauté de deux façons. Premièrement, l'augmentation de la participation au marché du travail des femmes des régions touchées par un conflit peut stimuler le redressement de l'économie locale en générant une augmentation de la richesse cumulée, en soutenant le fonctionnement des marchés et en augmentant la productivité dans l'utilisation des ressources. Deuxièmement, lorsque les femmes jouent un plus grand rôle social ou politique



Fabrique de soie Yodgorlik, à Marguilan, dans la vallée de Fergana, en Ouzbékistan. Maghilan, Ouzbékistan, 2004 *Crédit : Chris Herwig*

public, cela peut améliorer les relations sociales et la confiance entre les membres de la communauté et accroître la qualité des institutions. Nous avons ainsi formulé les hypothèses suivantes.

**Hypothèse 6 :** Une plus grande participation des femmes au marché du travail, dans les régions touchées par un conflit, a des effets positifs sur la qualité de vie de la communauté.

**Hypothèse 7 :** L'accroissement de l'engagement civique et politique des femmes, dans les régions touchées par un conflit, a des effets positifs sur la qualité des institutions locales, contribuant ainsi à favoriser le redressement économique et une paix durable.

La première hypothèse est corroborée par un corpus de données relativement récentes qui ont mis en évidence le rôle bénéfique que joue l'augmentation de la participation économique des femmes en ce qui concerne la croissance cumulée (FAO 2011, Klasen et Lamanna 2009, Knowles et al. 2002, Lagerlöf 2003, Lutz et McGillivray 2009, Petesch 2011, Banque mondiale 2012).

La seconde hypothèse est corroborée par de nouvelles publications qui affirment que la cohésion sociale et des institutions fortes sont des éléments fondamentaux pour l'instauration de la stabilité économique dans les situations de conflit (Justino 2009) et déterminants quant à la capacité de l'État à servir d'intermédiaire entre des groupes rivaux au sein de la société (Hutchison et Johnson 2011). Bien que ce programme de recherche en soit encore à ses débuts, certaines données empiriques recueillies au microniveau dans des contextes de paix semblent indiquer un impact positif de la participation sociale et

politique des femmes sur la qualité de vie et les institutions de la communauté (Bhalotra et Clots-Figueras 2011, Beaman et al. 2006, Chattopadhyay et Duflo 2004).

De plus, un grand nombre de données basées sur une analyse empirique transnationale révèle que les femmes jouent un rôle important dans la consolidation de la paix. On a notamment constaté que l'égalité des sexes – qui se traduit par un faible taux de natalité et une forte proportion de femmes au parlement – est associée à un risque moindre de conflits entre États (Regan et Paskeviciute 2003). Une autre étude arrive aux mêmes conclusions en mesurant l'égalité des sexes à l'aide d'un indice combinant le taux de fécondité et la participation féminine au marché du travail (Caprioli 2003, 2005). Des valeurs représentatives de l'égalité des sexes ont par ailleurs été liées à un moindre risque de conflits intra-étatiques dans différents pays. Caprioli (2005) indique que les États où le taux de fécondité est élevé (3,01 ou plus) ont quasiment deux fois plus de risques de connaître un conflit interne que les États où le taux de fécondité est faible (3 ou moins). L'égalité des sexes a également été liée à une amélioration du respect des droits humains (Melander 2005), à la promotion de la démocratie (Barro 1997) et à une moindre corruption dans la société (Swamy et coll. 2001, Dollar et coll. 2001), des facteurs qui jouent sans doute un rôle central dans le succès du processus de consolidation de la paix. Nous reviendrons à cette question à la section 3 et à la section 4, où nous examinerons la structure et l'impact de toute une série d'interventions politiques visant à soutenir le redressement économique dans les sociétés sortant d'un conflit.

*On a constaté que l'égalité des sexes – qui se traduit par un faible taux de natalité et une forte proportion de femmes au parlement – est associée à un risque moindre de conflits entre États.*



### 3. ANALYSE EMPIRIQUE

Cette section se veut une première tentative pour apporter des réponses aux hypothèses examinées à la section 2 autour des deux grandes questions de recherche qui constituent la charpente de ce rapport : en quoi un conflit violent change-t-il le rôle qu'assument les femmes au sein de leur ménage et de leur communauté ? Comment la modification des rôles des femmes, pendant le conflit, influence-t-elle leur propre condition après le conflit, ainsi que la capacité de leur ménage et de leur communauté à se remettre du conflit ?

Pour ce faire, nous avons identifié et évalué des séries de données quantitatives qui ont été établies dans des pays touchés par un conflit et qui pourraient être utilisées pour effectuer une analyse empirique comparative rigoureuse. Nous avons choisi six pays – la Bosnie-Herzégovine, la Colombie, le Kosovo (tel que défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU), le Népal, le Tadjikistan et le Timor-Leste – pour lesquels des séries de données accessibles au public nous ont permis de procéder à de premières analyses et d'esquisser les possibilités qu'offre une approche au niveau micro6. Le choix des pays étudiés a été principalement déterminé par la disponibilité immédiate des données.

En raison de différences de méthodologies et d'objectifs de recherche, les séries de données ne contiennent pas toutes des informations nécessaires pour tester toutes les hypothèses exposées à la section 2. Les hypothèses 1 et 2 sur l'impact des conflits violents sur la famille et les rôles économiques ont été entièrement testées dans chacune des six études de cas. L'hypothèse 3 sur l'impact des conflits violents sur la participation des femmes à des organisations sociales et politiques n'a été que partiellement testée dans le cas du Timor-Leste, car les enquêtes socio-économiques réalisées dans des pays touchés par des conflits ne contiennent que très rarement des informations sur la participation civique et politique.

L'hypothèse 4 sur l'impact des nouveaux rôles et activités des femmes sur l'autonomisation féminine a été testée empiriquement pour la Colombie, le Népal, le Tadjikistan et le Timor-Leste. Nous n'avons pu obtenir d'informations directes sur la participation des femmes au processus décisionnel du ménage que dans le cas de la Colombie et du Népal. Dans les autres études de cas, l'autonomisation féminine a été estimée à partir de la part de la contribution des femmes au revenu global du ménage. Bien que l'on sache que la contribution des femmes au revenu ne se traduit pas forcément par un renforcement de l'autonomisation, cette analyse fournit au moins quelques indications sur la question de savoir si une augmentation de la participation des femmes au marché du travail peut se répercuter par une amélioration de la condition économique des femmes au sein de leur ménage.

La littérature spécialisée révèle qu'une modification de la répartition intraménage des ressources, des biens ou du pouvoir en faveur des femmes est souvent associée à des effets positifs sur le ménage (hypothèse 5). À notre connaissance, ces effets n'ont pas été testés dans des situations de conflit. Nous avons pu effectuer une analyse préliminaire de ce rapport complexe pour les six études de cas. La qualité de vie des ménages est

mesurée, dans chaque étude de cas, en termes de dépenses de consommation. Nous avons encore étendu cette hypothèse aux résultats obtenus au niveau communautaire (hypothèse 6). Comme pour les effets sur le ménage, cette hypothèse est corroborée par un corpus de données relativement récentes qui ont mis en évidence le rôle bénéfique de l'augmentation de la participation économique des femmes sur la croissance cumulée. À notre connaissance, cette relation n'a pas été testée au microniveau ou dans des situations de conflit. Le présent rapport propose une première tentative pour démêler ces liens importants. Nous avons effectué une analyse comparative empirique pour tous les cas d'études, à l'exception du Népal, pour lequel il n'existe pas d'informations disponibles à ce jour sur la qualité de vie au niveau communautaire.

La dernière hypothèse (hypothèse 7), relative à l'impact de l'engagement civique et politique des femmes sur le redressement économique et la pérennité de la paix, n'a été que partiellement testée dans le cas du Timor-Leste, étant donné que les informations concernant les dispositifs institutionnels dans les régions touchées par le conflit sont très rarement disponibles.

Bien que les séries de données ne contiennent pas toutes les informations nécessaires pour vérifier chacune des hypothèses exposées à la section 2, les renseignements fournis constituent une étape importante qui permettra de présenter un ensemble de données systématiques, complètes et comparables sur les rôles homme-femme dans des situations de conflit. Les indicateurs utilisés dans l'analyse empirique figurent à l'annexe 1, avec une brève définition de chaque variable.

#### 3.1 Synthèse des constatations

Les résultats ont dans l'ensemble fourni des preuves solides de l'impact considérable des conflits violents sur les rôles et activités que les femmes assument au sein de leur ménage et dans leur communauté. De façon générale, nous constatons qu'elles participent plus activement au marché du travail pendant un conflit. Les résultats montrent par ailleurs que l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail dans les régions touchées par un conflit est, dans certains cas, associée à une meilleure autonomisation des femmes et à une amélioration de la qualité de vie des ménages et des communautés. Ce résultat dépend du type d'emploi exercé par les femmes : les activités mal rémunérées et peu qualifiées, sous forme de travail indépendant dans le secteur non structuré, et le travail familial non rémunéré procurent peu d'avantages aux femmes, à leur famille et à leur communauté. Nous constatons toutefois que dans certaines études de cas, l'augmentation de l'emploi des femmes a apporté des avantages aux ménages et aux communautés touchés par un conflit violent, malgré les difficultés que rencontrent les femmes lorsqu'elles entrent sur le marché du travail pendant le conflit. Ces difficultés sont nombreuses : les femmes restent vulnérables aux changements de conditions économiques, et bon nombre des acquis sociaux, économiques et politiques qu'elles obtiennent parfois pendant le conflit s'érodent dans la période post-conflit. Les résultats de l'analyse empirique sont résumés dans le tableau ci-dessous (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Synthèse de l'analyse empirique par hypothèse testée

Hypothèse	Hypothèse vérifiée par l'analyse empirique					
	Bosnie-Herzégovine (1)	Colombie (2)	Kosovo (selon résol. 1244 du Cons. séc.) (3)	Népal (4)	Tadjikistan (5)	Timor-Leste (6)
<b>Hypothèse 1 :</b> Les conflits violents font augmenter la responsabilité des femmes au sein des ménages et modifient la répartition des tâches selon le sexe en raison de leurs incidences sur la composition des ménages.	Oui	Oui	Oui*	Oui	Oui	Oui*
<b>Hypothèse 2 :</b> Les conflits violents font augmenter la participation des femmes au marché du travail et à des activités génératrices de revenu. Ainsi, les femmes augmentent cette participation du fait de la modification de la composition des ménages et comme stratégie de subsistance face à une situation économique très difficile.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Hypothèse 3 :</b> Les conflits violents font augmenter la participation des femmes à des organisations sociales et politiques aux niveaux local et national.	-	-	-	-	-	Oui*
<b>Hypothèse 4 :</b> Une plus grande participation des femmes touchées par un conflit au marché du travail et l'accroissement de l'engagement civique sont associés au renforcement de l'autonomisation économique des femmes au sein des ménages, en particulier dans les ménages dirigés par une femme.	-	Oui	-	Oui*	Non*	Oui
<b>Hypothèse 5 :</b> Une plus grande participation au marché du travail, des femmes touchées par un conflit est associée à des effets positifs sur la qualité de vie des ménages, quand elle s'accompagne de l'amélioration de l'autonomisation des femmes et après prise en compte d'autres caractéristiques observées au niveau individuel et du ménage.	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
<b>Hypothèse 6 :</b> Une plus grande participation des femmes au marché du travail, dans les régions touchées par un conflit, a des effets positifs sur la qualité de vie de la communauté.	Oui	Oui	Oui*	-	Non	Non
<b>Hypothèse 7 :</b> L'accroissement de l'engagement civique et politique des femmes, dans les régions touchées par un conflit, a des effets positifs sur la qualité des institutions locales, contribuant ainsi à favoriser le redressement économique et une paix durable.	-	-	-	-	-	-

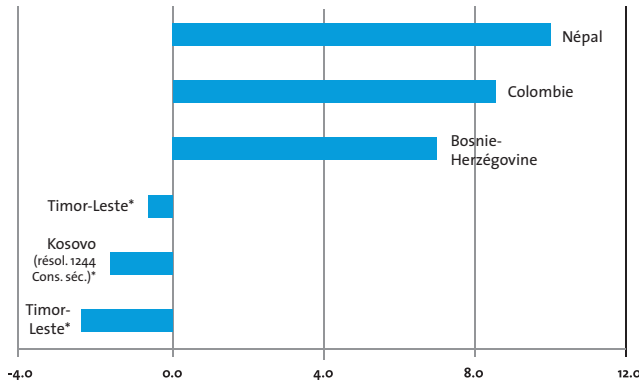
Notes : le signe \* indique que les résultats étaient mitigés, qu'ils n'étaient pas statistiquement significatifs à 10 pour cent ou moins, ou les deux ; le signe - indique que l'hypothèse n'a pas été testée (en raison d'un manque d'informations). (1) D'après le panel de l'Enquête sur les niveaux de vie de la Bosnie-Herzégovine de 2001 et 2004 et les données sur l'exposition au conflit au niveau de la municipalité fournies par Swee (2009). Les changements décrits sont basés sur une comparaison des résultats entre les individus et ménages vivant dans des municipalités en proie à des conflits de haute intensité et ceux de municipalités en proie à des conflits de faible intensité. (2) D'après l'Enquête démographique et de santé de la Colombie de 2010 et les données auto-déclarées sur les déplacements dus aux conflits des cinq dernières années. Les changements décrits sont basés sur une comparaison des résultats entre ménages ruraux déplacés et ménages ruraux non déplacés. (3) D'après l'Enquête sur les niveaux de vie du Kosovo (résolution 1244 du Conseil de sécurité) de 2000 et les données auto-déclarées sur les déplacements ou les dommages aux habitations pendant le conflit. Les changements décrits sont basés sur une comparaison des résultats entre ménages touchés et ménages non touchés. (4) D'après l'Enquête démographique et de santé du Népal de 2006 et les données sur l'exposition au conflit au niveau du district fournies par Do et Iyer (2010). Les changements décrits sont basés sur une comparaison des résultats entre les ménages vivant dans les districts du quintile le plus élevé de l'intensité du conflit et ceux du quintile le plus bas. (5) D'après l'Enquête sur les niveaux de vie du Tadjikistan de 1999 et les données sur l'exposition au conflit au niveau régional fournies par Shemyakina (2006 et 2011). Les changements décrits sont basés sur une comparaison des résultats entre les ménages touchés et les ménages non touchés. (6) D'après l'Enquête sur les niveaux de vie du Timor-Leste de 2001 et 2007 et les données auto-déclarées sur les déplacements ou les dommages aux habitations pendant le conflit (pour 2001) et les données sur l'exposition au conflit au niveau du district (pour 2007) fournies par Justino, Leone et Salardi (2011). Les changements décrits sont basés sur une comparaison des résultats entre ménages touchés et ménages non touchés.

### 3.2 Constatations relatives à la modification des rôles homme-femme pendant et après un conflit

En termes d'impact d'un conflit violent sur les rôles économique, social et politique des femmes, les résultats révèlent des éléments empiriques démontrant clairement, dans les six cas d'étude, que les conflits violents sont associés à une plus grande responsabilité pour les femmes en raison de leur impact sur la composition des ménages (hypothèse 1, cf. tableau 2 et figures 1 et 2).

**Figure 1. La part des ménages dirigés par une femme a tendance à être plus forte en période de conflit**

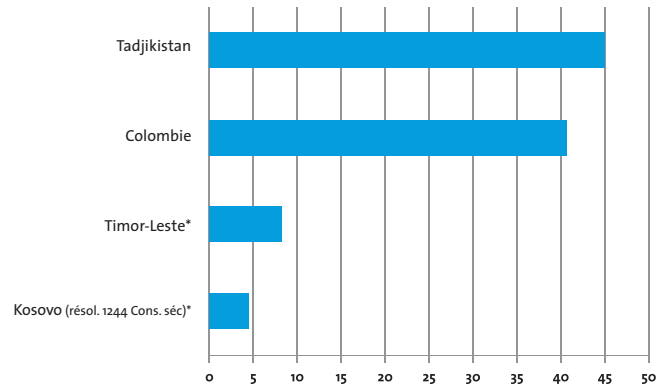
Variation de la part des ménages dirigés par une femme et touchés par un conflit par rapport à ceux non touchés (en points de pourcentage)



Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages (cf. tableau 2).  
Notes : le signe \* indique que les résultats ne sont pas statistiquement significatifs à 10 pour cent ou moins.

**Figure 2. Le taux de dépendance dans les ménages dirigés par une femme augmente en période de conflit**

Variation du taux de dépendance dans les ménages dirigés par une femme et touchés par un conflit par rapport à ceux non touchés (en pourcentage)



Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages (cf. tableau 2).  
Notes : le signe \* indique que les résultats ne sont pas statistiquement significatifs à 10 pour cent ou moins.

**Tableau 2 : Test de l'hypothèse 1 : Les conflits violents font augmenter la responsabilité des femmes au sein des ménages et modifient la répartition des tâches selon le sexe en raison de leurs incidences sur la composition des ménages.**

Variables testées (1)	Bosnie-Herzégovine	Colombie	Kosovo (résol. 1244 Cons. séc.)	Népal	Tadjikistan	Timor-Leste (3)
Variation de la part des ménages dirigés par une femme et touchés par un conflit par rapport aux ménages non touchés	+7.0 pp	+8.5 pp	-1.7 pp*	10 pp	-2.4 pp*	-0.6 pp*
Variation du taux de dépendance dans les ménages dirigés par une femme et touchés par un conflit par rapport aux ménages non touchés (2)	-	+41.8%	+4.6%*	+8.9%	+45.1%	+8.4%*
Variation du taux de dépendance dans les ménages touchés par un conflit et dirigés par une femme par rapport à ceux dirigés par un homme	-	+40.6%	+0.6%*	-	+15.7%	-4.8%*

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages. Notes : pp = points de pourcentage ; le signe \* indique des résultats statistiquement non significatifs à 10 pour cent ou moins ; le signe - indique que l'hypothèse n'a pas été testée (en raison d'un manque d'informations).

(1) Les ménages et individus touchés par un conflit sont ceux qui déclarent avoir été exposés à un conflit armé ou déplacés, ou qui vivent dans une zone exposée à un conflit.  
(2) Dans le cas du Népal, correspond à la variation du nombre d'enfants de moins de cinq ans par femme dans les régions touchées par le conflit par rapport aux régions non touchées.

(3) Il a été possible d'analyser une quatrième variable, la variation du nombre d'heures consacrées par les femmes à des tâches domestiques et productives. Les résultats sont statistiquement significatifs et montrent une augmentation de huit heures par semaine pour les femmes touchées par un conflit par rapport à celles non touchées dans les ménages dirigés par une femme.

**Tableau 3 : Test de l'hypothèse 2 : Les conflits violents font augmenter la participation des femmes au marché du travail et à des activités génératrices de revenu. Ainsi, les femmes augmentent cette participation du fait de la modification de la composition des ménages et comme stratégie de subsistance face à une situation économique très difficile.**

Variables testées (1)	Bosnie-Herzégovine	Colombie	Kosovo (résol. 1244 du Cons. séc.)	Népal (2)	Tadjikistan	Timor-Leste
Variation de la participation féminine au marché du travail dans les régions touchées par un conflit par rapport aux régions non touchées						
Total	+2.3 pp	-	-	+25 pp	-	-
Zones rurales	+15.4 pp	-	-	+21 pp	-	-
Parmi les femmes chefs de ménage	-	+12.5 pp	+9 pp	-	+7.1 pp	+16.6 pp
Parmi les autres membres féminins du ménage	-	+6.7 pp	+3 pp	-	+5.0 pp	-0.4 pp*
Variation de la participation au marché du travail dans les régions touchées par un conflit par rapport aux régions non touchées, parmi les chefs de ménage						
Femmes	-	+12.5 pp	+9 pp	-	+7.1 pp	+16.6 pp
Hommes	-	-1.6 pp	+6 pp	-	+0.3 pp	+0.2 pp*
Variation de la participation au marché du travail dans les régions touchées par un conflit par rapport aux régions non touchées, parmi les autres membres du ménage (non chefs de ménage)						
Femmes	-	+6.7 pp	+3 pp	-	+5.0 pp	-0.4 pp*
Hommes	-	-6.9 pp	-6 pp	-	-6.2 pp	+3.6 pp*

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages. Notes : pp = points de pourcentage ; le signe \* indique des résultats statistiquement non significatifs à 10 pour cent ou moins ; le signe - indique que l'hypothèse n'a pas été testée (en raison d'un manque d'informations). (1) Les ménages et individus touchés par un conflit sont ceux qui déclarent avoir été exposés à un conflit armé ou déplacés, ou qui vivent dans une zone exposée à un conflit. (2) L'analyse d'une seconde variable estimant la part des femmes qui travaillent et reçoivent de l'argent liquide confirme encore cette constatation ; l'analyse révèle qu'une part moins importante (- 32 pp) de femmes qui travaillent, touchées par un conflit, ont reçu de l'argent liquide par rapport aux femmes non touchées par un conflit.

Ces responsabilités se traduisent souvent par une augmentation de la participation au marché du travail, en plus du rôle qu'assument déjà les femmes au sein des ménages (hypothèse 2, cf. tableau 3 et figure 3). Dans toutes les études de cas, nous avons constaté que les femmes des régions les plus touchées par des conflits armés augmentent leur participation au marché du travail par rapport à celles non touchées par un conflit et par rapport à l'ensemble des hommes, en particulier parmi les femmes chefs de ménage. Dans les situations de conflit, l'emploi féminin, se caractérise toutefois le plus souvent par des emplois peu rémunérés et peu qualifiés, du travail indépendant dans le secteur non structuré ou du travail (agricole) familial non rémunéré.

L'hypothèse que les conflits violents pourraient être liés à une plus grande participation des femmes à des organisations sociales est en partie corroborée au Timor-Leste (hypothèse 3, cf. figure 4). Nous n'avons pas pu analyser l'impact des conflits sur le rôle politique des femmes dans les autres études de cas en raison d'un manque de données pertinentes.

**Figure 3. Parmi les chefs de ménage, la participation au marché du travail augmente davantage pour les femmes chefs de ménage que pour les hommes chefs de ménage.**

Variation de la participation au marché du travail dans les régions touchées par un conflit par rapport aux régions non touchées, parmi les chefs de ménage (en points de pourcentage)

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales (cf. tableau 3).

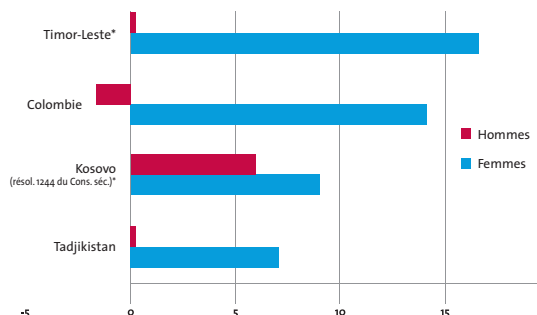
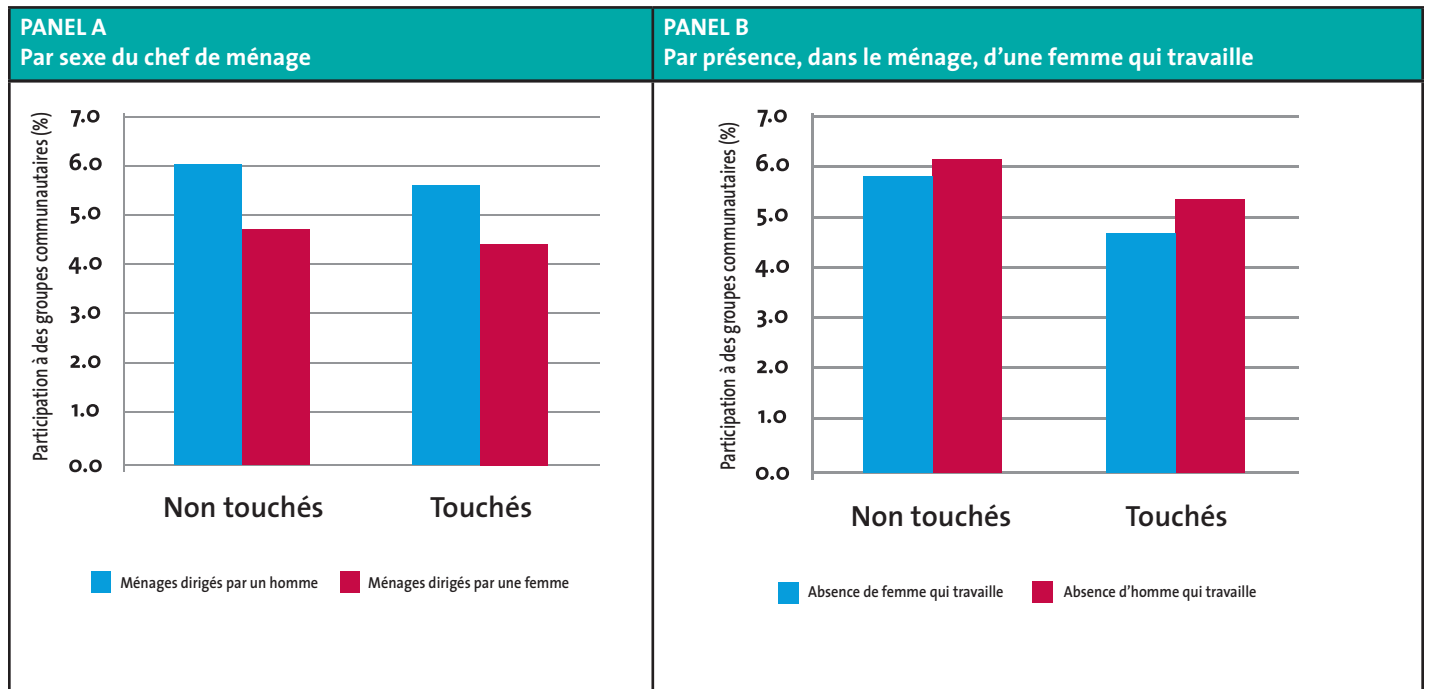


Figure 4. Participation des ménages à des groupes communautaires au Timor-Leste



Source : propres calculs basés sur l'Enquête sur les niveaux de vie du Timor-Leste de 2007. Note : l'analyse de régression a également montré que la participation des ménages à des groupes communautaires parmi les ménages touchés par un conflit était plus élevée lorsque les femmes avaient un emploi (+ 1,9 % à + 3,3 %, coefficients de régression estimés).

### 3.3 Constatations relatives à l'impact du nouveau rôle des femmes sur le redressement économique

En termes d'impact du nouveau rôle des femmes sur leur propre autonomisation, sur le niveau de bien-être des ménages et sur les effets en matière de développement au niveau de la communauté, les résultats corroborent en partie l'hypothèse selon laquelle une plus grande participation des femmes touchées par un conflit au marché du travail et à des organisations sociales contribue à l'autonomisation des femmes au sein des ménages (hypothèse 4, cf. tableau 4). Nous avons pu tester cette hypothèse pour la Colombie, le Népal, le Tadjikistan et le Timor-Leste. Dans les cas où cette relation a pu être testée, l'autonomisation des femmes est mesurée comme la part de la

contribution des femmes au revenu du ménage. Dans le cas de la Colombie et du Népal, nous n'avons pas pu mesurer directement la participation des femmes au processus décisionnel au sein du ménage. Les résultats montrent une relation positive entre les nouveaux rôles des femmes et leur niveau d'autonomisation dans le cas de la Colombie, du Timor-Leste et, dans une moindre mesure, du Népal. Nous n'avons pas trouvé de lien significatif entre l'emploi des femmes et l'autonomisation féminine pour le Tadjikistan. La faible confirmation, trouvée dans certains résultats empiriques, d'un lien entre la participation féminine au marché du travail et l'autonomisation des femmes est très probablement due à l'emploi des femmes, dans des situations de conflit, à des postes peu qualifiés et peu rémunérés.

**Tableau 4 : Test de l'hypothèse 4 : Une plus grande participation des femmes touchées par un conflit au marché du travail et l'accroissement de leur engagement civique sont associés au renforcement de l'autonomisation économique des femmes au sein des ménages, en particulier dans les ménages dirigés par une femme.**

Variables testées (1)	Bosnie-Herzégovine	Colombie	Kosovo (résol. 1244 du Cons. séc.)	Népal (3)	Tadjikistan	Timor-Leste
Variation de la participation des femmes aux décisions du ménage dans les ménages touchés par un conflit par rapport aux ménages non touchés (2)						
Quand les femmes travaillent	-	+4.7 pp	-	+0.062 (coefficient de régression estimé)	+8.4 pp*(4)	+17.6 pp(4)
Quand aucune femme ne travaille	-	+1.9 pp	-		n.a.	n.a.

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages. Notes : pp = points de pourcentage ; le signe - indique que l'hypothèse n'a pas été testée (en raison d'un manque d'informations) ; n.a. = non applicable. (1) Les ménages et individus touchés par un conflit sont ceux qui déclarent avoir été exposés à un conflit armé ou déplacés, ou qui vivent dans une zone exposée à un conflit. (2) En Colombie, correspond à la participation aux décisions du ménage pour les femmes touchées par les conflits par rapport aux femmes non touchées par les conflits, quand elles travaillent. Au Népal, correspond à une relation positive entre l'intensité du conflit (décès pour 1 000 habitants) et la participation des femmes aux décisions du ménage. Au Timor-Leste et au Tadjikistan, correspond à la contribution des femmes au revenu du ménage. (3) Au Népal, une relation positive a également été trouvée entre l'intensité du conflit et la participation des femmes aux décisions sur la façon de dépenser l'argent qu'elles ont gagné (+ 0,071, coefficient de régression estimé). (4) Ces informations ne concernent que les ménages dirigés par une femme. Pour tous les ménages, les estimations indiquent que la variation de la contribution des femmes au revenu dans les ménages touchés par les conflits par rapport aux ménages non touchés est restée positive au Timor-Leste (+ 5,1 pp) comme au Tadjikistan (+ 0,1 pp\*), mais moindre que lorsqu'on se limite aux ménages dirigés par une femme.

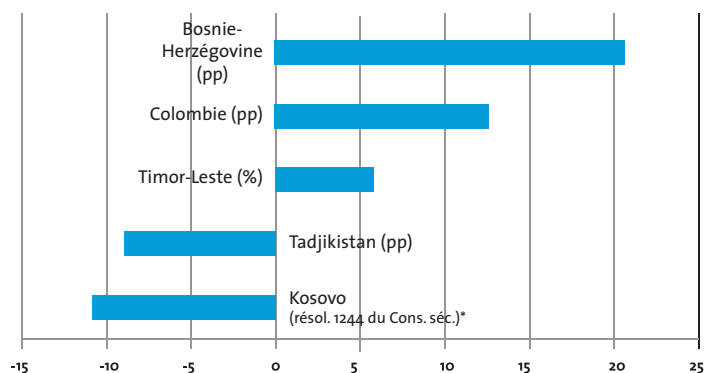
L'hypothèse qu'une plus grande participation des femmes au marché du travail en période de conflit est associée à des effets positifs sur le bien-être du ménage (hypothèse 5, cf. tableau 5 et figure 5) est fortement corroborée dans le cas de la Bosnie, de la Colombie et du Timor-Leste. Nous n'avons rien trouvé pouvant corroborer cette hypothèse dans le cas du Kosovo (selon la résolution 1244 du Conseil de sécurité), du Népal et du Tadjikistan. Ce dernier résultat est associé aux emplois subalternes qu'occupent les femmes touchées par la guerre civile qui sévit dans ces pays. En Colombie et au Timor-Leste, les femmes touchées par les conflits semblent pouvoir accéder à des emplois (légèrement) mieux rémunérés que celles des régions non touchées par un conflit, ce qui entraîne une contribution plus forte à la sécurité économique des ménages. Dans le cas de la Bosnie, le lien positif entre l'emploi féminin et la prospérité économique des ménages se vérifie, bien que les femmes touchées par le conflit occupent des emplois subalternes. Ces résultats fournissent une indication claire des avantages considérables que peut apporter l'intégration des femmes au redressement économique pour les ménages touchés par un conflit violent.

Ces résultats fournissent une indication claire des avantages considérables que peut apporter l'intégration des femmes au redressement économique pour les ménages touchés par un conflit violent.

**Figure 5. Le travail des femmes tend à être associé à une meilleure qualité de vie des ménages pendant un conflit, en particulier lorsqu'elles accèdent à des emplois moins précaires**

Différence de variation de la qualité de vie dans les ménages touchés par un conflit par rapport aux ménages non touchés, en raison du travail des femmes (en pourcentage et en points de pourcentage)

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages (cf. tableau 5).



**Tableau 5 : Test de l'hypothèse 5 : Une plus grande participation au marché du travail des femmes touchées par un conflit est associée à des effets positifs sur la qualité de vie des ménages, quand elle s'accompagne de l'amélioration de l'autonomisation des femmes et après prise en compte d'autres caractéristiques observées au niveau individuel et du ménage.**

Variabiles testées (1)	Bosnie-Herzégovine (4)	Colombie	Kosovo (under UNSCR 1244)	Népal	Tadjikistan	Timor-Leste
Variations de la qualité de vie des ménages touchés par un conflit par rapport aux ménages qui ne le sont pas (2)						
Quand les femmes travaillent (3)	+6.1%	+39.8 pp	-5.8%	-2.3 times	+9.6%	-
Quand aucune femme ne travaille (3)	-14.7%	+26.3 pp	+6.1%	-1.2 times	+19.0%	
Différence	+20.8 pp	+13.5 pp	-11.9 pp	n.a.	-9.4 pp	+5,6 % (coefficient de régression estimé)

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages. Notes : pp = points de pourcentage ; n.a. = non applicable.

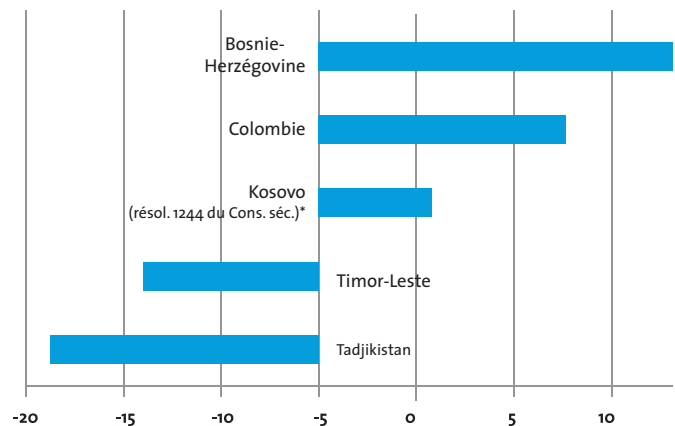
(1) Les ménages et individus touchés par un conflit sont ceux qui déclarent avoir été exposés à un conflit armé ou déplacés, ou qui vivent dans une zone exposée à un conflit. (2) Correspond à la variation de la consommation par habitant dans tous les cas sauf la Colombie et le Népal. En Colombie, la variable correspond à la variation de l'incidence de la pauvreté basée sur les biens. Une incidence plus faible étant liée à une variation positive de la qualité de vie, le signe de la variation estimée a été inversé (de négatif à positif). Au Népal, la variable est mesurée par comparaison d'indices de richesse basée sur les biens. (3) Dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, les estimations concernent la variation de la qualité de vie des ménages dirigés par une femme moyennement touchés par le conflit par rapport aux ménages non touchés, quand le chef de ménage travaille (ou non). (4) En Bosnie-Herzégovine, on a également enregistré une consommation par habitant plus élevée dans les ménages dirigés par une femme que dans les ménages dirigés par un homme, dans les régions touchées par le conflit par rapport aux régions non touchées ; la variation était plus importante lorsque l'exposition au conflit était plus forte (+ 1,03 %) que lorsque l'exposition au conflit était faible (+ 7,5 %).

Nous avons également trouvé confirmation de l'hypothèse qu'une plus grande participation des femmes au marché du travail est aussi associée à des effets positifs sur la qualité de vie au niveau de la communauté (hypothèse 6, cf. tableau 6 et figure 6). Nous avons pu mener cette analyse dans toutes les études de cas, à l'exception du Népal (en raison de contraintes liées aux données). Cette hypothèse est fortement étayée par les résultats obtenus pour la Bosnie-Herzégovine et la Colombie. L'étude de cas du Kosovo (résolution 1244 du Conseil de sécurité) n'appuie pas autant cette hypothèse (les résultats étaient positifs, mais non statistiquement significatifs). Nous n'avons pas trouvé confirmation de cette hypothèse dans le cas du Tadjikistan, en raison du caractère subalterne des emplois occupés par les femmes qui ont été touchées par la guerre civile du pays.

**Figure 6. Le travail des femmes tend également à être associé à une meilleure qualité de vie des communautés pendant un conflit, en particulier lorsqu'elles accèdent à des emplois moins précaires.**

Différence de variation de la qualité de vie dans les communautés touchées par un conflit par rapport aux communautés non touchées en raison du travail des femmes (en points de pourcentage)

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages (cf. tableau 6). Notes : le signe \* indique des résultats statistiquement non significatifs à 10 pour cent ou moins.



**Tableau 6 : Test de l'hypothèse 6 : Une plus grande participation des femmes au marché du travail, dans les régions touchées par un conflit, a des effets positifs sur la qualité de vie de la communauté.**

Variables testées (1)	Bosnie-Herzégovine	Colombie	Kosovo (selon rés. 1244 du CS)	Népal	Tadjikistan	Timor-Leste
Variation du bien-être dans les communautés touchées par un conflit par rapport aux communautés non touchées (2)						
Part supérieure à la moyenne des travailleuses	+5.8%	+46.4 pp	+2.6%*	-	+3.4%	+6.3%
Part inférieure à la moyenne des travailleuses	-9.9%	+32.5 pp	-4.1%*	-	+21.8%	+15.7%
Différence	+15.7 pp	+13.9 pp	+6.7 pp*	-	-18.4 pp	-9.4 pp

Source : propres calculs basés sur des enquêtes nationales sur les ménages. Notes : pp = points de pourcentage ; le signe \* indique des résultats statistiquement non significatifs à 10 pour cent ou moins ; le signe - indique que l'hypothèse n'a pas été testée (en raison d'un manque d'informations). (1) Les ménages et individus touchés par un conflit sont ceux qui déclarent avoir été exposés à un conflit armé ou déplacés, ou qui vivent dans une zone exposée à un conflit. (2) Dans tous les cas sauf la Colombie, correspond à la variation de la consommation par habitant dans les communautés ou municipalités qui présentent une part de travailleuses supérieure à la moyenne par rapport à celles qui présentent une part de travailleuses inférieure à la moyenne. En Colombie, la variable correspond à la variation de l'incidence de la pauvreté basée sur les biens ; une incidence plus faible étant liée à une variation positive de la qualité de vie, le signe de la variation estimée a été inversé (de négatif à positif).

Au Timor-Leste, nous n'avons trouvé aucun élément démontrant un lien entre l'emploi féminin et la prospérité économique au niveau communautaire ; nous avons en revanche trouvé des éléments qui appuient fortement une relation positive entre l'emploi féminin et la participation des ménages à des associations de groupes communautaires (hypothèse 3, cf. figure 4), ce qui peut favoriser un meilleur développement institutionnel au niveau communautaire au Timor-Leste (hypothèse 7).

### 3.4 Autres conclusions

Outre cette analyse, nous avons comparé les résultats au microniveau à ceux d'une analyse agrégée réalisée sur un large échantillon de pays touchés par des conflits. Nous avons utilisé des séries de données compilées par la Banque mondiale et le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP) du département de recherche sur la paix et les conflits (PRIO) pour fournir une analyse statistique descriptive à l'aide d'indicateurs clés liés à la condition des femmes dans les pays touchés par un conflit au cours des dernières décennies. Nous avons ensuite comparé ces données à la situation d'autres pays en développement non touchés par un conflit<sup>7</sup>. Nous avons comparé 74 pays à revenu faible, intermédiaire inférieur ou intermédiaire supérieur qui n'ont pas connu de conflit ou qui en ont connu un dans les années 1980 à 20108, à travers une série d'indicateurs de développement de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Les résultats confirment que la participation des femmes au marché du travail augmente pendant et peu après la fin d'un conflit.

Comme pour les résultats obtenus dans les études de cas, cet effet ne se traduit que partiellement par une augmentation de l'autonomisation féminine. Il se reflète toutefois bien davantage dans le redressement économique positif des pays sortant d'un conflit – un résultat qui fait écho aux résultats obtenus au niveau communautaire examinés précédemment.

Nous devons insister sur le fait que les résultats présentés dans cette étude reposent sur de simples statistiques descriptives. Nous avons testé la signification statistique de chacun d'entre eux, et nous indiquons ces niveaux de signification. Nous avons également effectué une analyse de régression simple lorsque les résultats n'étaient pas clairs. Les constatations décrites ci-dessus représentent toutefois des liens possibles plutôt que des relations de causalité entre les conflits armés, la modification des activités des femmes et les variations de la qualité de vie des ménages et de la communauté qui s'ensuivent. Il est possible d'identifier des relations de causalité étant donné la qualité des séries de données actuellement disponibles pour certains pays touchés par un conflit. Il est cependant nécessaire d'utiliser des techniques économétriques plus sophistiquées – ce qui n'a pas été possible dans les délais impartis pour cette étude – afin de gérer des problèmes complexes d'identification, d'endogénéité, de biais de sélection et d'autres problèmes fréquemment associés aux analyses statistiques quantitatives. Les résultats examinés dans cette section laissent néanmoins suggérer un potentiel d'analyse empirique important.





## 4. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET RECHERCHES FUTURES

Le principal objectif de ce rapport était de fournir, en se fondant sur les connaissances actuelles (limitées), de nouvelles données empiriques relatives à l'impact des conflits violents sur les rôles et activités des femmes, ainsi que sur les effets qu'engendrent ces changements sur les processus locaux de redressement économique et de stabilité post-conflit. Les résultats que nous avons obtenus suggèrent qu'une intégration plus poussée des femmes au processus de redressement économique dans les pays sortant d'un conflit peut engendrer d'importants dividendes de la paix. Contre toute attente, l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail dans les régions touchées par un conflit semble être liée, dans certaines circonstances, à l'augmentation de la qualité de vie générale des ménages et des communautés. Ce constat se vérifie bien que la moyenne des femmes accepte des emplois subalternes et gagne moins que les hommes.

Malgré ces constatations, la contribution des femmes à la sécurité économique des ménages est souvent ignorée en période post-conflit : une fois la guerre terminée, elles perdent souvent leur emploi et sont soumises à des pressions pour reprendre leur rôle traditionnel. Les femmes restent en outre extrêmement vulnérables, bien qu'elles fassent preuve d'une grande résistance pendant les conflits. On notera que l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail durant un conflit a lieu sans réduction apparente d'autres obligations. Par ailleurs, elles doivent souvent s'occuper de plus d'enfants et aider plus de parents invalides car elles accueillent des membres de leur famille déplacés ou devenus orphelins. Cette vulnérabilité est rarement prise en compte dans la programmation des politiques après les conflits.

Les bénéfices de l'intégration des femmes dans le redressement économique ne seront pas récoltés par leurs ménages, leurs communautés ou par elles-mêmes avant que leur rôle ne soit expressément reconnu dans les politiques et les programmes post-conflit, ni avant que des interventions ne soient explicitement mises en œuvre pour favoriser une participation plus significative des femmes au marché du travail et à des organisations sociales et politiques une fois la guerre terminée. Une analyse plus détaillée a révélé que les femmes ne sont généralement pas prises en compte dans les programmes de consolidation de la paix et de redressement économique, et il est rare que des programmes soient élaborés et évalués par rapport aux besoins et aspirations des femmes. Rehn et Johnson Sirleaf (2002) évoquent la nécessité de voir l'engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes d'organismes internationaux comme l'ONU, la Banque mondiale et la Cour pénale internationale se traduire par l'élaboration de mesures, d'indicateurs et de lois internationales garantissant l'égalité tout au long des processus de consolidation de la paix, depuis les organisations militantes locales jusqu'aux interventions de maintien de la paix de l'ONU. Cet engagement doit également se traduire par l'engagement de fonds destinés à ces actions et tout particulièrement aux organisations de femmes. À ce jour, dix ans après le rapport de Rehn et Johnson Sirleaf, les évaluations de programmes qui ont été réalisées montrent toujours un soutien limité à l'intégration des femmes aux processus de consolidation de la paix et de redressement économique.

Bien que des indicateurs de genre soient intégrés à certaines interventions, l'impact sexospécifique des interventions dans les

*Les résultats que nous avons obtenus suggèrent qu'une intégration plus poussée des femmes au processus de redressement économique dans les pays sortant d'un conflit peut engendrer d'importants dividendes de la paix.*

pays sortant d'un conflit ne fait pratiquement l'objet d'aucune évaluation. Par ailleurs, la compréhension empirique des moyens par lesquels des initiatives comme les quotas d'emploi, les formations destinées aux femmes ou le microcrédit (et d'autres interventions) peuvent influencer la condition économique des femmes et leur rôle social et économique, ou la qualité de vie de leur famille (leurs enfants en particulier) et de leur communauté, est limitée.

Comme le montre l'analyse empirique comparative de la section 3, la modification des rôles, activités et aspirations des femmes, provoquée par un conflit armé, peut avoir des retombées positives en termes d'autonomisation des femmes et de redressement économique au niveau des ménages et des communautés. Ces changements, tout comme les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontées les femmes au lendemain d'un conflit, doivent être mieux pris en compte dans la programmation et les interventions post-conflit. Afin de remédier à cette lacune, la perspective de genre doit être intégrée tout au long des processus politiques et de programmation. Il y a plusieurs façons d'y parvenir, non seulement à travers des interventions tenant compte des questions de genre, mais aussi par l'intégration des femmes à la mise en œuvre de programmes de santé, d'éducation et économiques axés sur les besoins individuels de leurs bénéficiaires, ou encore par la mise en place de programmes d'emploi et d'éducation (et de projets de formation au sein de programmes de DDR) qui s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Les données disponibles concernant l'intégration des femmes dans les programmes de redressement économique sont actuellement très limitées. Cela est en partie dû aux longs délais nécessaires pour changer les normes, perspectives et institutions sociales qui déterminent le rôle des femmes au sein de leur famille et de leur communauté. Des données récentes, en ce qui concerne l'Inde, ont toutefois révélé que, lorsque les possibilités existent, les normes culturelles liées aux rôles homme-femme peuvent changer. Beaman et coll. (2011) ont montré, dans un récent article de Science, que la légère augmentation du nombre

de postes de direction occupés par des femmes dans les villages de l'Inde a fait se multiplier les aspirations des jeunes filles et de leurs parents par un effet d'exemple : le fait que d'autres femmes se soient vu offrir des opportunités de leadership a directement modifié les attentes des jeunes filles et de leurs parents, qui ont dès lors pensé pouvoir atteindre un statut similaire. Jensen (2010) a mis en avant un effet semblable : la création d'emplois pour les jeunes filles des villages de l'Inde conduit d'autres jeunes filles à s'inscrire et rester à l'école – avec le soutien de leurs parents – dans l'espoir qu'elles pourront elles aussi accéder à de meilleurs emplois. Ces deux documents témoignent de changements significatifs qui se sont opérés dans les normes et les croyances entourant les rôles homme-femme en réaction aux interventions spécifiques qui améliorent les opportunités politiques et économiques offertes aux femmes. L'appui politique est fondamental dans ce processus, et les priorités actuelles en matière de relèvement post-conflit devraient s'efforcer de trouver un meilleur équilibre entre les dépenses consacrées à des programmes ciblant les hommes et le besoin urgent de mieux soutenir l'engagement des femmes dans le redressement économique et de tirer parti des avantages potentiellement importants, mais encore inexploités, de la participation des femmes au processus de reconstruction post-conflit.

Le présent rapport ne fournit que de premières données empiriques sur la relation entre les conflits armés, le rôle des femmes et les changements qui s'ensuivent dans les processus de redressement économique aux niveaux des ménages et des communautés, étant donné que les recherches actuelles n'ont pas été jugées suffisantes pour établir, de manière rigoureuse, l'importance et les conséquences plus larges des changements d'activités des femmes pendant un conflit violent. Bien que les résultats obtenus dans cette étude doivent être interprétés avec prudence en raison de la simplicité des méthodes analytiques employées, l'analyse empirique met en relief un certain nombre de tendances et de schémas majeurs indicatifs, ainsi que le potentiel qu'offre l'utilisation des informations empiriques disponibles pour rassembler des données plus rigoureuses sur l'impact de la participation des femmes au redressement économique et à la consolidation de la paix.

Il reste de nombreuses possibilités de poursuivre l'analyse causale des deux questions traitées dans le présent rapport : en quoi un conflit violent change-t-il le rôle qu'assument les femmes au sein de leur ménage et de leur communauté ? Comment la modification des rôles des femmes, pendant un conflit, influence-t-elle leur propre condition après le conflit, ainsi que la capacité

*L'augmentation de la participation des femmes au marché du travail durant un conflit a lieu sans réduction apparente d'autres obligations.*

de leur ménage et de leur communauté à se remettre du conflit ? Une analyse plus sophistiquée pourrait également permettre de traiter des questions plus complexes, notamment : si l'accès à l'emploi (ou le rétablissement des moyens de subsistance) en période post-conflit est considéré comme un dividende de la paix déterminant, existe-t-il des différences entre ce que « rapporte » la paix si on investit dans la sécurité économique des hommes après un conflit et ce qu'elle « rapporte » si on investit dans la sécurité économique des femmes ?

Une analyse plus sophistiquée de ces questions contribuerait grandement à mieux cerner les interventions que doivent encourager la communauté internationale et les administrations locales afin de mieux soutenir la stabilité de la communauté et l'engagement des femmes dans les processus locaux de consolidation de la paix et de redressement économique. Une analyse plus poussée permettrait également d'évaluer la productivité relative, en termes d'instauration d'une paix durable, des priorités des politiques actuelles d'investissement dans des programmes axés sur les hommes aux dépens d'un investissement équivalent ou comparable dans l'emploi et la sécurité des moyens de subsistance pour les femmes.

Outre des résultats plus rigoureux, une analyse empirique plus sophistiquée pourrait sans doute également identifier les mécanismes plus complexes qui déterminent les rapports entre conflits violents, rôles homme-femme et redressement économique post-conflit. Cette analyse pourrait permettre, à son tour, de mieux centrer les interventions sur les besoins spécifiques des individus et des groupes en période post-conflit. Des études théoriques récentes sur les conflits violents ont fait valoir que les rapports entre les conflits violents, le redressement économique et la durée de la paix sont déterminés par des changements institutionnels très importants provoqués par le conflit lui-même (cf. Justino 2012). De nouveaux travaux empiriques sur l'impact des conflits violents sur les individus et les ménages ont mis en avant deux mécanismes institutionnels importants susceptibles d'influencer considérablement les rapports entre les conflits et la qualité de vie des individus, des

ménages et des communautés. Le premier de ces mécanismes est le degré de confiance et de coopération (cf. Voors et coll. 2010, par exemple). Le second est le degré de participation sociale et politique des personnes touchées par un conflit (cf. Bellows et Miguel 2006, par exemple). Il a été démontré que l'augmentation du degré de confiance et de participation a une incidence positive sur la façon dont les communautés se remettent d'un conflit violent, ainsi que sur les chances d'assister à une paix durable. Très peu d'efforts ont été entrepris jusqu'ici pour savoir si les hommes et les femmes réagissent différemment à ces importants changements institutionnels. Des données empiriques ont toutefois mis en évidence que les hommes et les femmes réagissent et s'adaptent à un conflit de façon très différente<sup>10</sup>. Ces données offrent une base solide pour supposer que les changements institutionnels provoqués par un conflit violent n'auront pas les mêmes effets comportementaux sur les femmes que sur les hommes. Ce qui peut, à son tour, influencer la façon dont les ménages et les communautés se remettent d'un conflit en raison de l'impact de la confiance et de la participation sur plusieurs variables importantes comme la dépendance envers des réseaux sociaux, la répartition du pouvoir entre différents groupes et l'accès aux biens publics au niveau local. Ces effets sont encore inconnus, mais n'en sont pas moins déterminants si l'on veut mieux connaître l'impact complexe du rôle des femmes dans le redressement économique et la consolidation de la paix.

*Si l'accès à l'emploi (ou le rétablissement des moyens de subsistance) en période post-conflit est considéré comme un dividende de la paix déterminant, existe-t-il des différences entre ce que « rapporte » la paix si on investit dans la sécurité économique des hommes après un conflit et ce qu'elle « rapporte » si on investit dans la sécurité économique des femmes ?*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, D., D. Autor et D. Lyle. 2004. « Women, War, and Wages: The Effect of Female Labor Supply on the Wage Structure at Midcentury », *Journal of Political Economy*, 112(3), pp. 497-551.
- Adam, J. 2008. « Displacement, Coping Mechanisms and the Emergence of New Markets in Ambon », document de travail n° 9, groupe de recherche sur les conflits, université de Gand.
- Alldén, S. 2008. « Microfinancial Entrepreneurship: A tool for peacebuilding and empowerment in Timor-Leste and Cambodia? » International Studies Association (ISA), congrès annuel, 26-29 mars, San Francisco.
- Akbulut-Yuksel, M., M. Khamis et M. Yuksel. 2011. « Rubble Women: The Long-Term Effects of Postwar Reconstruction on Female Labor Market Outcomes », documents de réflexion de l'IZA, n° 6148, Bonn : Institut de recherche sur l'avenir du travail.
- Anderson, S. et M. Eswaran. 2009. « What Determines Female Autonomy? Evidence from Bangladesh », *Journal of Development Economics*, 90(2), pp. 179-191.
- Attanasio, O. P. et V. Lechene. 2010. « Conditional Cash Transfers, Women and the Demand for Food », document de travail 10/17 de l'IFS, Institute for Fiscal Studies, Londres.
- Barro, R. J. 1997. *The Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study*, Cambridge : MIT Press.
- Beaman, L., E. Duflo, R. Pande et P. Topalova. 2006. « Women Politicians, Gender Bias, and Policy-making in Rural India. », document d'information pour le rapport 2007 de l'UNICEF sur la Situation des enfants dans le monde.
- . 2011. « Female Leadership Raises Aspirations and Educational Attainment for Girls: A Policy Experiment », *Science* 335 (582).
- Bellows, J. et E. Miguel. 2006. « War and Institutions: New Evidence from Sierra Leone », *The American Economic Review*, 96(2), pp. 394-399.
- . 2009. « War and Local Collective Action in Sierra Leone », *Journal of Public Economics*, 93, pp. 1144-1157.
- Bhalotra, S. R. et I. Clots-Figueras. 2011. « Health and the Political Agency of Women », documents de réflexion de l'IZA, n° 6216, Bonn : Institut de recherche sur l'avenir du travail.
- Blattman, C. et E. Miguel. 2010. « Civil War », *Journal of Economic Literature*, 48(1), pp. 3-57.
- Bouta, T., G. Frerks et I. Bannon. 2005. *Gender, Conflict, and Development*, Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Brück, T. 2004. « Coping Strategies in Post-War Rural Mozambique », document de travail n° 02 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- Brück, T. et M. Vothknecht. 2011. « Impact of Violent Conflict on Women's Economic Opportunities », dans *Women and War – Power and Protection in the 21st Century*, éd. par Kuehnast et al., Washington D.C. : United States Institute of Peace Press.
- Bundervoet, T. 2006. « Livestock, Activity Choices and Conflict: Evidence from Burundi », document de travail n° 24 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- Byrne, B. 1996. *Gender, Conflict and Development*. Volume I: Overview, BRIDGE, rapport n° 34, Brighton : IDS.
- Calderon, V., M. Gafaro et A. M. Ibanez. 2011. « Forced Migration, Female Labour Force Participation, and Intra-household Bargaining: Does Conflict Empower Women? », document de recherche 56 de MICROCON, Brighton : Institute of Development Studies ([www.microconflict.eu](http://www.microconflict.eu)).
- Caprioli, M. 2003. « Gender Equality and State Aggression: The Impact of Domestic Gender Equality on State First Use of Force », *International Interactions*, 29(3), pp. 195-214.
- . 2005. « Primed for Violence: The Role of Gender Equality in Predicting Internal Conflict », *International Studies Quarterly*, 49(2), pp. 161-178.
- Chattopadhyay, R. et E. Duflo. 2004. « Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India », *Econometrica*, 72(5), pp. 1409-1443.
- Chiappori, P.A., B. Fortin et coll. 2002. « Marriage Market, Divorce Legislation, and Household Labor Supply », *Journal of Political Economy*, 110(1), pp. 37-72.
- Date-Bah, E. 2003. *Jobs after War: A Critical Challenge in the Peace and Reconstruction Puzzle*, Genève : OIT.
- de Luca, G. et M. Verpoorten. 2011. « From Vice to Virtue? Civil War and Social Capital in Uganda », documents de travail n° 111 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- de Walque, D. 2006. « The Socio-Demographic Legacy of the Khmer Rouge Period in Cambodia », *Population Studies*, 60(2), pp. 223-231.
- Do, Q. et Iyer, L. 2007. « Poverty, Social Divisions, and Conflict in Nepal », Banque mondiale.
- Dollar, D., R. Fisman et R. Gatti. 2001. « Are women really the “fairer” sex? Corruption and women in government », *Journal of Economic Behavior & Organization*, 46, pp. 423-429.
- Duflo, E. 2003. « Grandmothers and granddaughters: old-age pensions and intrahousehold allocation in South Africa », *World Bank Economic Review*, 17 (1), pp. 1-25.
- Duflo, E. et C. Udry. 2004. « Intrahousehold Resource Allocation in Côte d'Ivoire: Social Norms, Separate Accounts and Consumption Choices », série de documents de travail n° 10498 du NBER, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- El-Bushra, J., A. El-Karib et A. Hadjipateras. 2002. *Gender-Sensitive Program Design and Planning in Conflict-Affected Situations*, Londres : ACORD.
- El-Bushra J. et M. G. Sahl. 2005. *Cycles of Violence: Gender Relations and Armed Conflict*, Nairobi et Londres : ACORD.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. *The state of food and agriculture, 2010-2011: women in agriculture, closing the gender gap for development*, Rome : FAO.
- Gitter, S. R. et B. Barham. 2008. « Women's Power, Conditional Cash Transfers and Schooling in Nicaragua », *World Bank Economic Review*, 22 (2), pp. 271-290.
- Handrahan, L. 2004. « Conflict, Gender, Ethnicity and Post-Conflict Reconstruction », *Security Dialogue*, 35(4), pp. 429-445.

- Hoddinott, J. et L. Haddad. 1991. « Household Expenditures, Child Anthropometric Status and the Intrahousehold Division of Income: Evidence from the Cote d'Ivoire », document de réflexion 155, Research Program in Development Studies, Woodrow Wilson School of Public and International Affairs, Princeton University.
- Hutchison, M. L. et K. Johnson. 2011. « Capacity to Trust? Institutional Capacity, Conflict, and Political Trust in Africa, 2000-2005 », *Journal of Peace Research*, 48, pp. 737-752.
- Ibáñez, A. M. et A. Moya. 2006. « The Impact of Intra-State Conflict on Economic Welfare and Consumption Smoothing: Empirical Evidence for the Displaced Population in Colombia », document de travail n° 23 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- International Alert. 2010. « Changing Fortunes: Women's Economic Opportunities in Post-War Northern Uganda », *Investing in Peace*, numéro 3, Londres : International Alert.
- Jensen, R. 2010. « Economic Opportunity and Gender Differences in Human Capital: An Experimental Test for India », document de travail n° 16021 du NBER. Cambridge, MA : National Bureau for Economic Research.
- Justino, P. 2009. « Poverty and violent conflict: A micro-level perspective on the causes and duration of warfare », *Journal of Peace Research*, 46 (3), pp. 315-333.
- 2012 (à paraître). « War and Poverty », dans *The Oxford Handbook of the Economics of Peace and Conflict*, éd. par M. Garfinkel et S. Skaperdas, Oxford : OUP.
- Justino, P. et P. Verwimp. 2006. « Poverty Dynamics, Violent Conflict and Convergence in Rwanda », document de travail n° 16 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- Justino, P., M. Leone et P. Salardi. 2011. « Education and Conflict Recovery: The Case of Timor Leste », document de travail de recherche politique 5774, Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Kalyvas, S. N. 2007. *The Logic of Violence in Civil Wars*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Klasen, S. et Lamanna, F. 2009. « The Impact of Gender Inequality in Education and Employment on Economic Growth: New Evidence for a Panel of Countries », *Feminist Economics*, 15(3), pp. 91-132.
- Knowles, S., P. K. Lorgelly et P. D. Owen. 2002. « Are Educational Gender Gaps a Brake on Economic Development? Some Cross-Country Empirical Evidence », *Oxford Economic Papers*, 54, pp. 118-149.
- Kondylis, F. 2010. « Conflict Displacement and Labour Market Outcomes in Post-War Bosnia and Hersegovina », *Journal of Development Economics*, 93(2), pp. 235-248.
- Kumar, K. 2000. *Women and Women's Organizations in Post-Conflict Societies: The Role of International Assistance*, Washington, D.C. : USAID.
- 2001. *Women and Civil War: Impact, Organizations and Action*, Boulder (Colorado) et Londres : Lynne Rienner.
- Lagerlöf, N.-P. 2003. « Gender Equality and Long-Run Growth », *Journal of Economic Growth*, 8, pp. 403-426.
- Lehrer, K. 2010. « Gender Differences in Labour Market Participation During Conflict: Evidence from Displaced People's Camps in Northern Uganda », The Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, University of Oxford, manuscrit non publié.
- Melander, E. 2005. « Political Gender Equality and State Human Rights Abuse », *Journal of Peace Research*, 42(2), pp. 149-166.
- Menon, N. et Y. V. D. M. Rodgers. 2011. « War and Women's Work: Evidence from Conflict in Nepal », document de travail de recherche politique 5745, Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Nakamura, F. 2004. « Gender and Armed Conflict in Africa: Challenges to Gender Roles, Relations and Identities in the Case of Mozambique », Monterey Institute of International Studies, Monterey, CA.
- Petesich, P. 2011. *Women's Empowerment Arising from Violent Conflict and Recovery: Life Stories from Four Middle-Income Countries*, USAID, Washington, D.C. : U.S. Agency for International Development.
- Pollack, R. A. 2005. « Bargaining Power in Marriage: Earnings, Wage Rates and Household Production », document de travail n° 11239 du NBER, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Qian, N. 2008. « Missing Women and the Price of Tea in China: The Effect of Sex-Specific Earnings on Sex Imbalance », *Quarterly Journal of Economics*, 123, pp. 1251-1285.
- Rangel, M. A. 2006. « Alimony Rights and Intrahousehold Allocation of Resources: Evidence from Brasil », *The Economic Journal*, 116, pp. 627-658.
- Regan, P. M. et A. Paskeviciute. 2003. « Women's Access to Politics and Peaceful States », *Journal of Peace Research*, 40(3), pp. 287-302.
- Rehn, E. et E. J. Sirleaf. 2002. *Women, War and Peace: The Independent Expert's Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-Building*, New York : UNIFEM.
- Schindler, K. 2010. « Who Does What in a Household after Genocide? Evidence from Rwanda », document de travail n° 90 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- Shemyakina, O. 2006. « The Effect of Armed Conflict on Accumulation of Schooling: Results from Tajikistan », document de travail n° 12 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- 2009. « The Marriage Market and Tajik Armed Conflict », document de travail n° 66 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).
- 2011. « The Labor Market, Education and Armed Conflict in Tajikistan », document de travail de recherche politique 5738, Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Sörensen, B. 1998. « Women and Post-Conflict Reconstruction: Issues and Sources », document spécial 3, UNRISD/Projet des sociétés déchirées par la guerre, Genève : UNRISD.
- Swamy, A., S. Knack, Y. Lee et O. Azfar. 2001. « Gender and corruption », *Journal of Development Economics*, 64, pp. 25-55.

Swee, E. L. 2009. « On War and Schooling Attainment: The Case of Bosnia and Herzegovina », document de travail n° 57 de l'HiCN, Households in Conflict Network ([www.hicn.org](http://www.hicn.org)).

Themnér, L. et P. Wallensteen. 2011. « Armed conflict, 1946-2010 », *Journal of Peace Research*, 48, pp. 525-536.

Thomas, D. 1990. « Intra-household Resource Allocation: An Inferential Approach », *Journal of Human Resources*, 25(4), pp. 635-664.

— 1997. « Incomes, expenditures and health outcomes: Evidence on intrahousehold allocation », dans *Intrahousehold resource allocation in developing countries*, éd. par L. Haddad, J. Hoddinott, & H. Alderman, Baltimore : Johns Hopkins University Press pour IFPRI.

Nations Unies (ONU). 2001. *Widowhood: Invisible women, secluded or excluded*, Nations Unies, Division de la promotion de la femme, Département des affaires économiques et sociales.

Verpoorten, M. et L. Berlage. 2007. « Economic Mobility in Rural Rwanda: A Study of the Effects of War and Genocide at the Household Level », *Journal of African Economies*, 16(3), pp. 349-392.

Voors, M., Nillesen, E., Verwimp, P., Lensink, R. et van Soest, D. 2010. « Does Conflict Affect Preferences? Results from Field Experiments in Burundi », document de travail n° 21 de MICROCON. MICROCON, EU Integrated Project on Micro-Level Analysis of Violent Conflicts, Institute of Development Studies, Brighton ([www.microconflict.eu](http://www.microconflict.eu)).

Women for Women. 2010. The Democratic Republic of Congo Survey, exposé sur la condition des femmes en RDC, Women for Women International (<http://www.womenforwomen.org/news-women-for-women/assets/files/Congo-Briefing.pdf>).

Banque mondiale 2012. Rapport sur le développement dans le monde 2012. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Zuckerman, E. et M. E. Greenberg. 2004. « The Gender Dimensions of Post-Conflict Reconstruction », document présenté lors de la conférence de l'UNU-WIDER « Making Peace Work », Helsinki : juin.

## ANNEXE 1 : LISTE DES VARIABLES ET DES INDICATEURS

Hypothèse / Variable	Définition / Estimation	Pays*
<b>1. Modification de la composition des ménages</b>		
<i>Taille des ménages</i>	Taille moyenne des ménages (nombre total de membres d'un ménage)	TL, TJ, KS, CL, NP, BiH
<i>Composition</i>	Part moyenne de membres d'un ménage par tranche d'âges (0-6 ans, 7-15 ans, 16-65 ans, plus de 65 ans)	TL, TJ, KS, CL
<i>Nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans</i>	Pour toutes les femmes en âge de procréer (entre 15 et 49 ans)	NP, BiH
<i>Taux de dépendance</i>	Taux moyen de membres jeunes et âgés (de moins de 16 ans et de plus de 65 ans) par rapport au nombre total d'adultes en âge de travailler (de 16 à 65 ans)	TL, TJ, KS, CL
<i>Proportion femmes/hommes</i>	Ratio entre le nombre de femmes adultes et le nombre d'hommes adultes (de 16 à 65 ans)	TL, TJ, KS, CL
<i>Autres caractéristiques du ménage</i>		
<i>Accès à la terre</i>	Part de ménages de l'ensemble de l'échantillon ayant accès à des terres acquises ou louées	TL, TJ, KS
<i>Milieu rural</i>	Part de ménages de l'ensemble de l'échantillon vivant en zone rurale	TL, TJ, KS, NP, BiH
<b>2. Utilisation du temps et rôles économiques</b>		
<i>Utilisation du temps</i>		
<i>Tâches domestiques (nombre d'heures par semaine)</i>	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées dans la semaine précédant l'enquête, par des individus âgés de 15 ans ou plus, à aller chercher de l'eau ou du bois, à effectuer des travaux domestiques ou à s'occuper des enfants	TL
<i>Tâches productives</i>	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées à un emploi, dans la semaine précédant l'enquête, par tous les individus âgés de 15 ans ou plus	TL
<i>TOTAL (nombre d'heures par semaine)</i>	Somme des heures consacrées par semaine à des tâches domestiques et productives	TL
<i>Participation au marché du travail</i>		
<i>En emploi</i>	Part d'individus en âge de travailler (de plus de 15 ans) qui déclarent être employés dans la semaine précédant l'enquête (travaillant pour quelqu'un d'autre, dans l'agriculture ou à leur compte, ainsi que les personnes qui se sont absentes de leur travail)	TL, TJ, KS, CL, NP, BiH
<i>Sans emploi</i>	Part d'individus en âge de travailler (de plus de 15 ans) qui étaient sans emploi, mais qui déclarent avoir cherché du travail dans la semaine précédant l'enquête (y compris les personnes qui attendent une réponse ou qui exercent un travail saisonnier)	TL, TJ, KS, CL
<i>Inactifs</i>	Part d'individus en âge de travailler (de plus de 15 ans) qui étaient sans emploi et qui n'ont pas cherché de travail dans la semaine précédant l'enquête	TL, TJ, KS, CL
<b>2a. Autres caractéristiques concernant l'emploi</b>		
<i>Nombre moyen d'heures travaillées</i>	Revenu moyen du travail (rémunération et prestations) perçu par des individus en activité dans la semaine précédant l'enquête, à l'exclusion des zéros et des données manquantes	TL, TJ, KS, BiH
<i>Revenu horaire moyen du travail</i>	Average labour income (earnings plus benefits) earned by individuals employed in week prior to survey, excluding zeros or missing data	TL, TJ, KS, BiH
<i>Type d'emploi</i>	Part d'individus ayant travaillé dans la semaine précédant l'enquête selon le statut de l'emploi	TL, TJ, KS, NP

Hypothèse / Variable	Définition / Estimation	Pays*
<i>Emploi salarié</i>	Salarié(e)s travaillant dans une exploitation familiale agricole ou non agricole, ou pour une personne ne faisant pas partie du ménage	TL, TJ, KS
<i>Travail indépendant – agricole</i>	Employeurs/employeuses et travailleurs/travailleuses indépendant(e)s dont le principal secteur d'activité est l'agriculture (y compris sylviculture, pêche et chasse)	TL, TJ, KS
<i>Travail indépendant – non agricole</i>	Employeurs/employeuses et travailleurs/travailleuses indépendant(e)s dont le principal secteur d'activité n'est pas l'agriculture	TL, TJ, KS
<i>Travailleur/travailleuse familial(e)</i>	Individu employé dans une exploitation familiale agricole ou non agricole (généralement non rémunéré)	TL, TJ, KS
<i>Type de rémunération</i>	Part de femmes employées dans la semaine précédant l'enquête, selon le type de rémunération perçue : travail non rémunéré, rémunération en espèces ou en espèces et en nature, ou rémunération uniquement en espèces	CL, NP
<i>Type de travail</i>	Part de femmes employées dans la semaine précédant l'enquête, selon le type de personnes pour lesquelles elles travaillent : famille, autre personne, travailleuses indépendantes	NP
<i>Type de profession</i>	Part d'individus ayant un emploi dans la semaine précédant l'enquête dans la principale activité déclarée	TL, TJ, KS, CL
<i>Professions libérales, cadres</i>	Professionnels libéraux et spécialistes techniques ; personnel d'encadrement, administratif et dirigeant	TL, TJ, KS, CL
<i>Services</i>	Employés de bureau, de vente ou d'autres services	TL, TJ, KS, CL
<i>Activité agricole</i>	Individus employés dans l'agriculture et l'élevage	TL, TJ, KS, CL
<i>Travail manuel, autre</i>	Individus employés dans la sylviculture, la pêche, la chasse ; ouvriers/ouvrières de production ; agents des transports ; travailleurs/travailleuses non qualifié(e)s	TL, TJ, KS, CL
<i>Principal secteur d'activité</i>	Part d'individus travaillant dans la semaine précédant l'enquête selon le principal secteur d'emploi	TL, TJ
<i>Accès à des emplois secondaires</i>	Part d'individus travaillant dans la semaine précédant l'enquête et ayant un emploi secondaire	TL, TJ, KS
<b>3. Engagement civique</b>		
<i>Participation à des groupes communautaires</i>	Part de ménages ayant participé à un groupe communautaire dans les 12 mois précédant l'enquête	TL
<b>4. Condition des femmes</b>		
<i>Contribution au revenu du travail</i>	Part moyenne du revenu du ménage attribuée aux femmes ou aux hommes ayant un emploi (à l'exclusion des ménages sans revenu du travail ou présentant des données manquantes)	TL, TJ, KS



Hypothèse / Variable	Définition / Estimation	Pays*
<i>Contribution de la femme aux dépenses du ménage</i>	Part de femmes mariées (entre 15 et 49 ans) qui travaillaient et percevaient de l'argent liquide dans l'année précédant l'enquête, selon la catégorie de contribution aux dépenses du ménage : aucune contribution ou presque, moins de la moitié des dépenses, la moitié, plus de la moitié, toutes les dépenses	CL
<i>Décisions concernant les propres revenus de la femme</i>	Catégories : la femme seule, la femme avec son mari ou un autre membre du ménage, le mari ou partenaire seul	CL, NP
<i>Femme participant aux décisions</i>	Part de femmes en âge de procréer (entre 15 et 49 ans) participant au processus décisionnel du ménage (soit seule, soit avec son partenaire ou un autre membre du ménage)	CL, NP
<b>5. Qualité de vie du ménage</b>		
<i>Dépenses par tête</i>	Dépenses moyennes par équivalent adulte dans l'année précédant l'enquête (selon les estimations figurant dans chaque enquête)	TL, TJ, KS, BiH
<i>Indice de richesse</i>	Indice de statut socio-économique des ménages constitué de la somme pondérée de plusieurs indicateurs liés aux biens possédés et à l'accès aux services (selon les estimations figurant dans chaque enquête)	CL, NP
<i>Incidence de la pauvreté</i>	Un ménage est considéré comme pauvre si son indice de richesse se situe dans les deux quintiles les plus bas de la distribution	CL
<b>6. Qualité de vie de la communauté</b>		
<i>Dépenses moyennes par tête</i>	Dépenses moyennes par équivalent adulte dans l'année précédant l'enquête (selon les estimations figurant dans chaque enquête) de tous les ménages de chaque communauté (unités d'échantillonnage)	TL, TJ, KS, BiH
<i>Indice moyen de richesse</i>	Indice moyen de richesse de tous les ménages de chaque communauté (unités d'échantillonnage)	CL, NP
<i>Incidence moyenne de la pauvreté</i>	Part d'individus de chaque communauté classés comme pauvres selon les quintiles de l'indice de richesse	CL

\* BiH = Bosnie-Herzégovine, CL = Colombie, KS = Kosovo (selon la résolution 1244 du Conseil de sécurité), NP = Népal, TJ = Tadjikistan, TL = Timor-Leste.

## ANNEXE 2 : MOYENNES DES INDICATEURS SUR LES ANNÉES 1990 à 2010

Indicateur	Pays en paix entre 1980 et 2010	Pays ayant connu un conflit entre 1980 et 2010				
		Phase de conflit	Préconflit	Post-conflit court terme	Post-conflit long terme	Période de paix
Taux de dépendance (âge moyen)	77.08	79.04	77.7	75.99	75.64	70.19
Taux moyen de fécondité	3.97	4.43	4.49	4.02	3.94	3.63
Revenu national brut moyen par habitant	1172.72	1046.98	1011.12	1120.51	1463.19	1971.97
Produit intérieur brut moyen par habitant	993.95	956.09	991.86	1129.25	1199.35	1421.88
Participation moyenne des femmes au marché du travail	59.95	55.84	53.45	56.51	55.15	54.50
Participation moyenne des hommes au marché du travail	81.69	80.49	78.81	80.42	79.94	79.35
Proportion moyenne de sièges occupés par des femmes au parlement	10.55	10.11	8.89	11.92	11.32	13.17
Taux moyen de scolarisation des filles dans le primaire	101.80	82.96	80.65	86.87	95.02	94.41
Taux moyen de scolarisation des garçons dans le primaire	106.07	93.71	94.13	97.17	102.89	102.50
Taux moyen de scolarisation des filles dans le secondaire	59.35	36.05	38.78	42.68	48.52	53.44
Taux moyen de scolarisation des garçons dans le secondaire	59.22	41.53	46.12	46.22	51.81	55.39
<i>Nombre d'années par pays pour chaque période de paix ou de conflit</i>	504	352	52	141	154	351

Sources : série de données sur les conflits armés de l'UCDP/PRIO, Indicateurs du développement de la Banque mondiale, propres calculs. Notes : indicateurs de pays à revenu faible, intermédiaire inférieur ou intermédiaire supérieur uniquement

Notes :

- 1 L'analyse de ce rapport se réfère principalement à une forme de conflit majeur – la guerre civile – défini comme « une lutte armée à l'intérieur des frontières d'une entité souveraine reconnue, entre des parties soumises à une autorité commune au début des hostilités » (Kalyvas 2007 : 17). Nous nous concentrons sur les guerres civiles, étant donné la pénurie de données, au microniveau, sur l'impact d'autres formes de conflit violent.
- 2 Une analyse bibliographique plus complète est fournie dans une version plus longue du présent rapport, disponible sur demande.
- 3 Cf. Blattman et Miguel 2010 et Justino 2012 pour un examen des publications sur les processus des conflits au microniveau, parues au cours de la dernière décennie. Voir également le réseau Households in Conflict Network (HiCN) – [www.hicn.org](http://www.hicn.org).
- 4 Bouta et coll. (2005) ont constaté qu'en Angola, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo (selon la résolution 1244 du Conseil de sécurité), au Mozambique et en Somalie, les veuves représentent plus de 50 pour cent de l'ensemble des femmes adultes. L'ONU (2001) rapporte qu'au Mozambique, 60 pour cent environ des femmes adultes étaient veuves après la guerre. Ces chiffres sont stupéfiants.
- 5 Cf. le compte rendu de Justino (2009). Pour d'autres données empiriques, cf. Acemoglu et coll. (2004), Adam (2008), Akbulut-Yuksel et coll. (2011), Allden (2008), Calderon et coll. (2011), Date-Bah (2003), El-Bushra et Sahl (2005), Lehrer (2010), Kondylis (2010), Kumar (2000), Menon et Rodgers (2011) et Shemyakina (2011).
- 6 Un examen plus approfondi des séries de données disponibles et des possibilités d'une analyse quantitative de la relation entre conflits violents, rôles homme-femme et redressement économique est fourni dans une version plus longue du présent rapport, disponible sur demande. L'analyse détaillée de toutes les études de cas est également présentée et examinée dans la version complète du rapport.
- 7 Un examen plus large est fourni dans la version plus longue du présent rapport, disponible sur demande. Les principaux résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau de l'annexe 2.
- 8 Nous donnons à tous les conflits – conflits mineurs et guerres civiles – le sens défini dans la base de données de l'UCDP/PRIO.
- 9 Sur les 74 pays, 24 n'ont pas connu de conflit violent, sous quelque forme que ce soit, entre 1980 et 2010, et 50 pays ont connu une période de conflit dans cet intervalle de temps. Nous définissons les termes préconflit, post-conflit court terme et post-conflit long terme comme suit : jusqu'à cinq années précédant un conflit, un pays est dit en situation de « préconflit » ; les cinq années suivant immédiatement un conflit sont définies comme étant la période « post-conflit court terme » (pour autant qu'aucun conflit ne se reproduise pendant au moins trois années consécutives) ; les six à dix années qui suivent un conflit sont définies comme la période « post-conflit long terme ».
- 10 Cf. l'analyse de la section 3. Voir également les documents de travail 100-106 de l'HiCN ([www.hicn.org/papers](http://www.hicn.org/papers)). Cet ensemble de documents s'inscrit dans un projet commun entre la Banque mondiale et le réseau Households in Conflict Network sur l'impact des conflits violents sur l'égalité des sexes.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes